

Un rendez-vous organisé par les agences
d'urbanisme et de développement de Bretagne

[12 mars 2013
LORIENT]

les rencontres sur l'avenir des villes en Bretagne



Un modèle
territorial d'avenir ?

(ADEUP)
BREST

AudÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

AUDIAR

côtes
d'Armor
DÉVELOPPEMENT

Quimper
Comquaille
Développement

[Actes de
la rencontre]
Transcription intégrale



Sommaire

3 Introduction

Norbert Métairie, maire de Lorient,
président de Lorient Agglomération

5 «L'armature urbaine des villes bretonnes, un modèle territorial d'avenir ?»

Claire Guiheneuf, directrice de l'agence d'urbanisme
du Pays de Brest

12 Table ronde 1 Regards d'acteurs et d'experts

Jean Viard, sociologue

Jean-Jacques Fuan, président de Saint-Brieuc Entreprises

Guy Baudelle, professeur à l'Université de Rennes II

Patrick Poupon, directeur du pôle Mer Bretagne

26 Table ronde 2 Le point de vue des élus

Marc Andro, adjoint au maire de Quimper,
vice-président de Quimper Communauté

Thierry Burlot, vice-président de la Région Bretagne

Daniel Delaveau, maire de Rennes,
président de Rennes Métropole

Norbert Métairie, maire de Lorient,
président de Lorient Agglomération

Introduction

Norbert Métairie, maire de Lorient, président de Lorient agglomération

Monsieur le Sous-préfet,
chers Collègues, Mesdames
et Messieurs,

Veillez excuser quelques absences, dues aux conditions climatiques. Merci d'être là, et finalement nombreux, pour ces deuxièmes rencontres après celles de Rennes, l'an passé. Votre présence montre tout l'intérêt que chacun et chacune d'entre nous porte sur cette question du rôle des villes en Bretagne et des débats que cela suscite aujourd'hui.

L'an passé, en introduction des premières rencontres sur l'avenir des villes bretonnes, Daniel Delaveau avait émis deux souhaits. Le premier : que nos échanges contribuent à créer ou à renforcer des réseaux plutôt que de les opposer les uns aux autres. Le second : que ces rencontres permettent d'engager un débat permanent et puissent se prolonger pour devenir un rendez-vous régulier pour nos cinq agences, au bénéfice de toute la région.

Le travail qu'effectuent nos agences ne démarre pas aujourd'hui. Tout un ensemble de réflexions et d'études a été mené depuis déjà plusieurs années. Ce travail continu constitue un terreau précieux pour nos réflexions. C'est encore le cas aujourd'hui. Nous ne sommes pas vraiment dans une logique dite institutionnelle mais plus dans une dynamique de réflexions et d'échanges sur l'ensemble des problématiques qui nous concernent.

Nous sommes en période de crise, et plus que « crise » de mutation profonde, avec toutes les conséquences que chacun perçoit chaque jour,

dans un cadre législatif qui évolue, qui va même très vite, avec les lois de décentralisation par exemple, ou la réforme territoriale. Dans cette période où nous sommes amenés à passer de la réflexion à la pose d'actes de façon très concrète, à mesurer des enjeux extrêmement importants pour nos territoires, ces réflexions-là sont indispensables, dès lors qu'on est à même de les partager collectivement, dès lors qu'elles puissent éclairer précisément l'ensemble des décisions des élus.

La Bretagne s'est lancée dans une réflexion « Bretagne 2030 ». Nous sommes aussi dans cette logique, qu'il faut accompagner. Cette démarche prospective est extrêmement importante. La Bretagne a toujours eu un rôle un peu précurseur des évolutions territoriales. C'est ce qui nous amène à dire aujourd'hui que cette originalité devrait aussi être prise en compte dans la réflexion et les débats qui vont avoir lieu au niveau de la loi de décentralisation.

Avec la Région, nous partageons un certain nombre de défis : le défi de l'accessibilité, le défi de la mobilité, celui de l'évolution démographique et du vieillissement de la population, celui du cadre de vie, du développement équilibré, durable ou soutenable... Ces défis, préoccupants pour la Bretagne, sont partagés par l'ensemble des villes et l'on voit bien finalement que ces sujets sont assez transversaux.

La particularité, et je sais que cela fait débat ici ou là, c'est précisément cette façon de s'organiser autour



des villes. On doit les considérer comme complémentaires et non comme opposées entre elles si l'on veut s'intégrer dans une dynamique forte au niveau de la Bretagne. C'est au travers de cette complémentarité, de ce travail en réseaux, que l'on peut constater sur le terrain qu'il y a des réalités territoriales qui font l'originalité de notre région. Particularités sur lesquelles elle doit s'appuyer, j'en suis convaincu.

Quand on parle de métropole, comme disait l'autre jour le président du CESER, c'est une appellation non contrôlée. Dans la future loi de décentralisation, on dit beaucoup de choses sur ce que va être le rôle des régions et il y a aussi beaucoup de textes qui concernent Lyon et Paris et les métropoles. Je considère que cette force que nous avons de nous appuyer sur le réseau des villes de Bretagne pour le développement économique, culturel et démographique est quand même un sujet essentiel. Et si vous êtes là aujourd'hui, c'est un peu pour ça. Parce que le réseau des villes et des agglomérations, qui repose à la fois sur la notion de proximité et de dynamique territoriale, opère à des



échelles de plus en plus large mais aussi sur des fonctions métropolitaines qu'il ne faut pas négliger, on le verra sans doute aujourd'hui dans les présentations qui vont être faites. On s'aperçoit qu'il y a une dynamique sur laquelle notre région doit pouvoir s'appuyer, une dynamique complètement utile à son attractivité globale. Pour la notion de métropole, je dis ça aussi pour le débat, on considère qu'il y a une grande métropole en Bretagne : c'est la Bretagne elle-même, dès lors qu'elle agrège à la fois Rennes, dans son rôle de capitale régionale, et son réseau de villes à des degrés divers. C'est ce qui fait sa force et son attractivité. À nous de pouvoir organiser cela, surtout au moment où l'on se prépare à négocier les contrats de plan, les contrats de pays et où l'on se prépare aussi à intervenir dans le cadre du débat sur la décentralisation.

Voilà quelques éléments qui, je l'espère, vont nous permettre de débattre ensemble aujourd'hui à Lorient et demain sans doute dans une autre ville, de pouvoir continuer à échanger, à confronter nos approches mais surtout de pouvoir continuer à construire ensemble. Dans cette période de mutation, de mondialisation, il faut affirmer aussi une très grande force d'attractivité... Il y a là matière à débattre de façon utile.

Bons travaux. Merci et à tout à l'heure.

Reynald Bavay,

Directeur de l'aménagement et des études à l'AudéLor :

Merci Norbert Métairie. À mon tour de vous remercier au nom des cinq agences qui ont co-organisé ces rencontres.

Le décor est planté : pourquoi ces rencontres ? Pourquoi ces deuxièmes rencontres ? D'abord parce que cela constitue un point d'étape. Parce que ces rencontres sont amenées à se renouveler. C'est aussi l'opportunité pour les élus des villes et de la Région d'échanger, ce qui va donner lieu à une table ronde, tout à l'heure, en deuxième partie de ces rencontres. Et puis c'est l'occasion d'inviter des experts, des intellectuels, des universitaires, à apporter leurs points de vue, leurs regards, sur nos activités et nos territoires nos coopérations. Ce sera le contenu des échanges de la première table ronde, dans une demi-heure. Enfin c'est un moment choisi par les agences de développement et d'urbanisme pour vous communiquer leurs travaux. Vous aviez tout à l'heure une bibliographie affichée. Vous pouvez la consulter sur nos sites ainsi que l'ensemble des ouvrages et des études, à travers un «Scoop it». Et pour commencer, nous allons vous présenter une de ces études qui s'intitule «L'armature urbaine des villes bretonnes, un modèle territoriale d'avenir ?».

Des intervenants n'ont pas pu nous rejoindre en raison des conditions météo : Joël Le Jeune, président de Lannion-Trégor agglomération, François Cuillandre, maire de Brest, président de Brest Métropole Océane et Clarisse Lucas, journaliste à l'AFP.

«L'armature urbaine des villes bretonnes, un modèle territorial d'avenir ?»

Présentation d'une étude menée par les cinq agences bretonnes, pour le compte du Conseil Régional.

Claire Guiheneuf,
directrice de l'agence
d'urbanisme du Pays de
Brest



Questionnement

La question de «l'armature urbaine des villes bretonnes» a été posée de deux façons.

1 - Nous pensons disposer en Bretagne d'une armature urbaine spécifique, singulière, mais est-ce un atout ou un handicap ? Dans ces périodes d'évolution, de croissance, de mutation, de métropolisation, comment évolue cette armature urbaine ? Est-ce qu'elle tient le choc ? Est-ce qu'elle change ?

2 - Nous avons la chance de vivre dans une région en croissance, qui tire bien son épingle du jeu à l'échelle nationale mais est-ce vrai pour l'ensemble de la Bretagne ? À qui profite le développement et pouvons-nous considérer qu'il est homogène dans l'ensemble de l'espace breton ?

Une étude en deux temps

Première phase : au niveau national et en Bretagne, énormément de choses ont déjà été dites et écrites sur le sujet. Notre premier souci a été de ne pas réinventer mais de reprendre l'existant. Nous avons fait le choix de recenser les productions,

d'aller voir les experts et les intellectuels qui avaient déjà travaillé sur le sujet. Nous avons constitué une synthèse bibliographique (que vous trouverez dans l'étude) puis organisé un séminaire d'une journée, avec plus d'une dizaine d'experts (universitaires, Insee...) qui avaient réfléchi sur la question de l'évolution des villes et de l'armature urbaine. Cette journée d'échanges s'articulait autour de trois tables rondes, avec pour objectif d'identifier ce qui faisait consensus et ce qui faisait débat.

Dans les consensus : l'armature urbaine bretonne n'est pas absolument singulière. D'autres régions, en France ou en Europe, ont un maillage dense de villes de tailles diverses. Néanmoins, la Bretagne se caractérise au travers de cette armature. La connexion qu'elle lui assure entre l'urbain et le rural est jugée par tous comme une véritable force. Est également ressorti dès le début, un fait que vous connaissez tous : les bassins de vie des habitants ont largement dépassé depuis des années les organisations administratives classiques, à la fois des communes mais aussi des intercommunalités. La question de la gouvernance se pose donc à de nouvelles échelles.

À souligner, un point qui n'est pas négligeable : le fait que coexistent aujourd'hui, pour les collectivités, à

la fois une forte compétition territoriale (compétition qui a été d'ailleurs, pour une part, organisée et mise en scène, particulièrement au cours des dernières années) et en même temps de nombreux échanges sur lesquels nous reviendrons. Et puis enfin, une alerte sur les risques qu'encourent des villes moyennes qui supportent d'importantes charges de centralité et qui en même temps constatent des départs de population liés à la périurbanisation.

Pour le dissensus, vous ne serez pas surpris, un point qui est à la fois sémantique et qui recouvre de nombreux débats : la métropolisation. Tout le monde s'accorde sur le fait que les fonctions métropolitaines sont évidemment indispensables et sont un élément fort du développement et de la croissance mais peut-il y avoir fonction métropolitaine sans métropole ? A-t-on vraiment besoin des métropoles pour doper la croissance ? Est-ce que ce sont les métropoles qui tirent le développement régional ou au contraire le développement régional qui les nourrit ? Bref, ce sont des points sur lesquels le débat est réel et vif et nous ne l'avons pas du tout occulté.

Un travail statistique et analytique en quatre phases

Après cette synthèse des analyses existantes et en cours, nous sommes rentrés dans un exercice plus classique des agences d'urbanisme avec une analyse des trajectoires de développement, élaborée sur la base d'un travail statistique. Nous souhaitons comprendre ce qui fait le développement des différents territoires infra bretons. Nous souhaitons objectiver les situations de développement, c'est à dire les analyser, établir éventuellement des comparaisons et puis dégager des enjeux, à la fois à l'échelle régionale et pour les différents territoires.

Nous avons donc conduit un travail statistique et analytique en quatre phases.

D'abord nous avons sélectionné des indicateurs. À partir de ces indicateurs, nous avons analysé les évolutions entre les différentes aires urbaines. Nous avons construit une typologie de ces aires. Dans le document complet de l'analyse vous trouverez une analyse pour chacune des aires urbaines.

Pour comprendre la façon dont nous avons travaillé et les résultats que je vais vous présenter ensuite, il est important de revenir sur certains des choix méthodologiques qui ont prévalu à cette phase 2.

Choix méthodologiques

Le premier choix de méthode, c'est que nous avons travaillé sur les aires urbaines et non sur les pays. Un choix de statisticiens et d'urbanistes : nous voulions partir sans a priori de découpage pré-organisé. Les pays ou les intercommunalités sont des découpages historiques ou politiques. Ils peuvent correspondre à de vraies réalités de bassins de vie mais ce n'est pas une évidence. Nous avons donc préféré partir des villes, en sélectionnant toutes les villes de plus de 5000 habitants, et nous avons travaillé à l'échelle de l'aire urbaine,

sur des ensembles de communes dans lesquelles nous savions qu'il y avait des échanges importants, notamment liés aux migrations domicile/travail.

Voir la carte ci-dessous :

En noir le périmètre des Pays et en vert celui des aires urbaines.

Vous avez des points de recouvrement importants, comme l'aire urbaine et le Pays de Brest par exemple. En revanche l'aire urbaine de Rennes couvre trois pays. Donc nous avons décidé de privilégier un découpage relativement objectif.

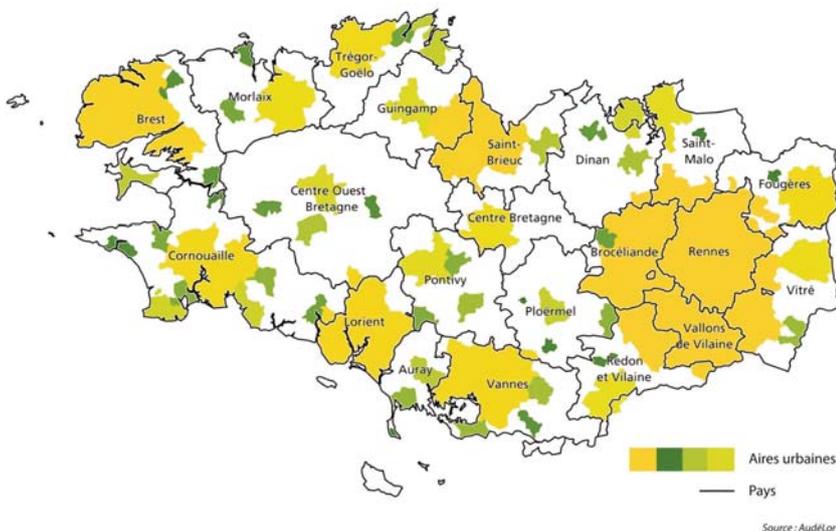
Deuxième choix méthodologique important, nous n'avons travaillé que sur des indicateurs d'évolution, ce qui induit des résultats qui peuvent être surprenants voire complètement contre-intuitifs. D'une certaine manière, dans cette logique-là, Rennes et Crozon, même combat ! En même temps, le fait d'enlever les indicateurs de poids, de volume, nous permet de sortir enfin des catégories habituelles où vous allez forcément retrouver Rennes et Brest dans une même catégorie parce que les effets de taille sont déterminants. En utilisant des indicateurs strictement d'évolution,

nous nous sommes délivrés de cette classification habituelle pour regarder vraiment ce qui nous intéressait c'est à dire l'évolution, la croissance, le développement.

Troisième choix méthodologique important, nous avons choisi de travailler sur une moyenne établie pour la période, de 2000 à 2008. Avantage : nous sommes sur une analyse structurelle. Nous nous dégagons des effets conjoncturels parce que nous avons quand même un pas de temps relativement conséquent. Inconvénient : nous nous dégagons des effets structurels. Par exemple nous n'avons que très peu appréhendé la crise économique récente, même si les indicateurs de 2008 la laissent un peu pressentir. En tous cas l'effet «pas de temps» important gomme en partie l'approche conjoncturelle.

Enfin, pour achever de vous convaincre de la rigueur de notre travail, j'ai noté les deux étapes de notre analyse statistique. Une première analyse en composantes principales et une classification ascendante hiérarchique qui nous ont permis d'établir nos groupes.

Périmètre d'analyse : aires urbaines bretonnes de plus de 5 000 habitants ; comparaison avec les Pays



Analyse à plat des différents indicateurs.

1 - Première chose : nous nous situons dans cette décennie 2000 dans une phase de croissance. La Bretagne est une région attractive, une région qui se développe, démographiquement comme sur le plan de l'emploi. Nous sommes bien loin des 30 glorieuses mais nous sommes dans une région qui tire très bien son épingle du jeu au niveau national et notre niveau de développement est tout à fait significatif. Bien sûr, l'emploi industriel souffre. Néanmoins, il résiste plutôt mieux qu'ailleurs. Nous sommes une région qui vieillit. Est-ce une bonne ou une mauvaise

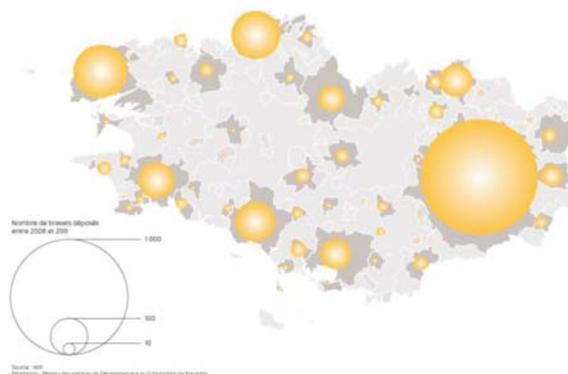
chose ? En tous cas, c'est un fait. Nous vieillissons probablement un peu plus vite parce que nous sommes attractifs pour une partie de la population âgée, qui revient au pays et souvent avec des revenus. Globalement la Bretagne, sur cette période-là, est plutôt dans une phase de relative «sérénité économique».

2 - Deuxième élément important, ce développement se traduit aussi fortement sur les fonctions métropolitaines (je ne parle pas de métropolisation mais bien de «fonctions métropolitaines») qui se développent. Les indicateurs que l'on peut appeler «d'innovation» font ressortir des aires urbaines et des territoires qui ne sont pas forcément des grandes villes. Vous voyez par exemple la place de Lannion mais aussi de Roscoff, bref des villes moyennes. On a une vraie dynamique multipolaire sur le développement de ces fonctions métropolitaines.

Les fonctions métropolitaines se développent plus rapidement qu'en France

LES BREVETS DÉPOSÉS PAR AIRE URBAINE

Le développement des fonctions métropolitaines est indéniable et concerne de nombreux territoires.



3 - Néanmoins les choses ne sont pas toutes roses. Si le développement est général, sa vitesse, elle, n'est pas homogène. Le dynamisme est plus marqué à l'est même s'il n'y a pas de tropisme absolument évident. Et puis certaines aires urbaines, on va reparler de l'industrie,

ont quand même été fragilisées pendant cette période. On voit apparaître, alors que les choses ne vont pas si mal, des indicateurs de fragilité.

4 - Quatrième élément du constat, qui nous a relativement surpris, même si nous savions qu'il y avait évidemment beaucoup de liens entre les différentes aires urbaines bretonnes : la densité du réseau des coopérations est quelque chose de majeur. Bien sûr, il y a des relations entre les habitants, les déplacements domicile/travail, domicile/études. Mais il y a aussi tout un tissu de relations professionnelles, de relations liées à la recherche, à l'innovation, qui génèrent des échanges de toute la Bretagne, sans passage obligé par les grandes villes. Les réseaux se tissent et s'organisent de ville à ville d'une manière importante. Voilà pour le portait général.

Les trajectoires de développement

Sur cet aspect-là, nous avons, travaillé d'abord par une analyse en composantes principales à partir de 45 indicateurs. Après un premier tri, nous n'en avons retenu au final que

30, qui traduisaient une réalité de la croissance, du développement, et qui pouvaient l'expliquer.

Ces 30 indicateurs ont été rassemblés en 4 axes factoriels qui sont ce que l'analyse statistique amène comme étant le plus explicatif du développement. Le premier point qui fait le développement, c'est la démographie. C'est un indicateur absolument essentiel de la croissance. Le deuxième c'est l'emploi. Le troisième, peut-être un peu plus intéressant parce que plus surprenant, lie les fonctions métropolitaines et le développement touristique. Une chose qui n'est pas forcément évidente mais qui ressort fortement lorsque l'on fait l'analyse statistique sur les indicateurs de cette période.

Et puis enfin, le quatrième axe, c'est tout ce qui concerne la tertiarisation de l'économie. Chacun de ces axes rassemble un certain nombre d'indicateurs et les organise. Et c'est en fait, dans l'analyse que nous en faisons, ce qui explique le plus le développement breton.

Les groupes

Nous avons ensuite créé des groupes avec une classification ascendante hiérarchique (qui est une méthode de classification automatique, un algorithme). L'analyse statistique nous a permis de créer cinq groupes. Dans ces groupes nous avons inclus toutes les aires urbaines sauf trois : Guer, Châteaulin et Landivisiau dont la caractéristique est d'être très marquées par un emploi lié à la défense. Dans ces trois cas, nous avons des résultats que nous ne pouvions expliquer, peut-être du

4 axes factoriels

- La démographie : évolution de la population, solde migratoire, évolution de la part des foyers imposables...
- L'emploi : emploi total, emploi industriel, indice de concentration de l'emploi...
- Les fonctions métropolitaines et touristiques : évolution du nombre de lits touristiques, part des résidences secondaires, évolution des cadres des fonctions métropolitaines, diplômés de cycle 2 et 3...
- La tertiarisation de l'économie : évolution des emplois dans l'administration publique, des employés et professions intermédiaires, indice de construction des locaux commerciaux...

fait de l'évolution des méthodes de recensement entre 1999 et 2006. Nous avons préféré les sortir plutôt que de dire des choses qui n'auraient pas été judicieuses.

Nos groupes, géographiquement ou par la taille, agrègent des aires urbaines que l'on n'aurait pas immédiatement tendance à rassembler entre elles.

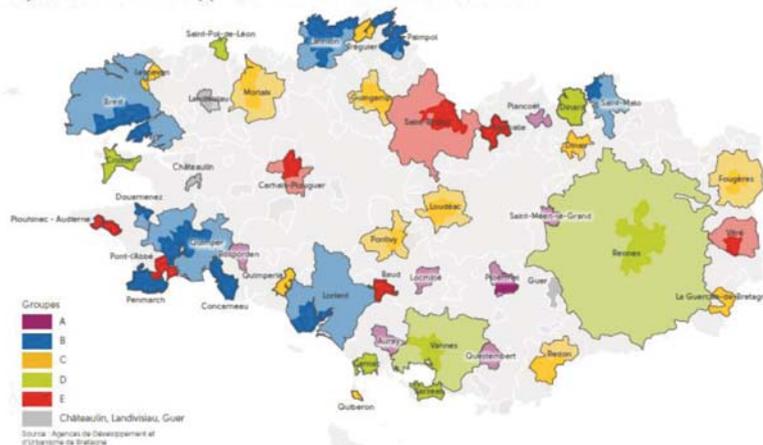
veloppement, essentiellement porté par le dynamisme démographique. Ce groupe est le grand gagnant de la périurbanisation. Ces petites aires urbaines se situent à proximité d'aires plus importantes et bénéficient du coup d'une grande attractivité résidentielle. L'emploi localisé n'a pas forcément suivi. Il est un peu en deçà. Mais néanmoins ces petites aires urbaines ont bénéficié d'une

en a le moins bénéficié est celle de Brest qui a pratiquement été à l'étal pendant la période, et finit même avec un solde migratoire négatif. De ce fait, parce qu'elles ont été assez peu attractives et que leur population a peu augmenté ces aires connaissent un vieillissement de la population. L'emploi, néanmoins, a continué à s'y développer. Le rythme de progression de l'emploi a été réel même si un peu inférieur à la moyenne bretonne, et la qualification des emplois est également en augmentation. Donc ce ne sont pas des bassins d'emplois ou des aires urbaines en décrochage. Elles ont même relativement bien résisté à la crise des dernières années.

Des trajectoires de développement diverses et des enjeux différents

Trajectoires de développement des aires urbaines bretonnes

- Définition et analyse de 5 groupes.
- Exclusion de 3 aires urbaines : Guer, Châteaulin et Landivisiau



- **Groupe A** : Locminé, Questembert, Rospendon, Auray, Plancoët, Ploërmel, Saint-Méen-Le-Grand
- **Groupe B** : Brest, Lorient, Quimper, Saint-Malo, Lannion, Concarneau, Douarnenez, Penmarch, Paimpol
- **Groupe C** : Dinan, Quiberon, Morlaix, Guingamp, Pontivy, Loudéac, Fougères, Redon, Lesneven, Quimperlé, Tréguier, La Guerche de Bretagne
- **Groupe D** : Rennes, Vannes, Sarzeau, Dinard, Saint-Pol-de-Léon, Carnac, Crozon
- **Groupe E** : Carhaix, Plouhinec-Audierne, Saint-Brieuc, Pont-L'Abbé, Vitré, Lamballe, Baud

Analyse groupe par groupe

1- Le premier groupe rassemble de petites aires urbaines et même des très petites, qui font pour la plupart entre 1 et 4 communes. C'est un groupe qui a bénéficié, au cours de la décennie, d'un fort dé-

croissance de la population, d'une croissance des logements et donc d'une activité liée à la construction et d'une amélioration de leurs richesses avec une augmentation de la part des foyers imposables.

2- Le deuxième groupe présente des aires urbaines de tailles plus importantes. Pour beaucoup, elles sont situées dans la partie occidentale de la Bretagne, sur le littoral Atlantique et avec des activités qui ont souffert au cours de la dernière période, que ce soit l'industrie, l'activité portuaire ou la pêche. C'est un groupe pour lequel la dernière décennie n'a pas été négative même si on retrouve là les signes de fragilité qu'on a déjà un peu évoqué. Le rythme de progression de la population y est deux fois inférieur à la moyenne bretonne. L'aire qui

3 - Le troisième groupe, est constitué de petites et moyennes aires urbaines, au profil assez contrasté par rapport à celles que l'on vient de voir. On est à Dinan, à Quiberon, à Morlaix, à Guingamp, à Pontivy, etc. On est plutôt dans du rétro littoral même si certaines aires urbaines sont à proximité du littoral. Ces aires urbaines souffrent d'une faible diversification de leurs activités économiques. Elles sont restées sur des activités traditionnelles. L'agriculture occupe toujours une place importante et du coup elles sont un peu en décalage au niveau de la croissance des emplois supérieurs, des cadres, etc.

4 - Le quatrième groupe a eu une trajectoire particulièrement positive au cours des années 2000-2008. Ce sont des aires urbaines qui cumulent à la fois une croissance de population, un solde migratoire positif, et un grand dynamisme de l'emploi. Là, on a vraiment le «gagnant-gagnant» de la croissance Bretonne des 8 dernières années. On y trouve, sans surprise, Rennes et Vannes. Mais aussi Saint Pol de Léon et Crozon, des aires urbaines que l'on a moins l'habitude d'associer à des trajectoires très positives, et qui ont néanmoins montré, à la fois sur le

plan du tourisme et sur le plan des fonctions métropolitaines, des croissances intéressantes.

5 – Le cinquième et dernier groupe rassemble des aires urbaines de tailles moyennes (Saint Brieuc, Carhaix, Pont l'Abbé, Vitré...) dont la croissance se situe dans la moyenne régionale. La population est sur la même tendance, le solde migratoire reste positif et la croissance de l'emploi total est plutôt tout à fait correcte. Le seul point négatif c'est une dégradation du marché du travail qui touche particulièrement les jeunes.

Enjeux et problématiques communes

Cinq groupes d'aires urbaines, cinq problématiques et néanmoins des enjeux communs :

- Toutes sont concernées par l'étalement urbain.
- Toutes sont préoccupées par la question du foncier, par la diminution des terres agricoles.
- Nous sommes partout confrontés au vieillissement de la population. Pour l'instant c'est surtout positif, on en parlait précédemment, mais il faut anticiper sur ce que ça va générer dans les années à venir.
- Un développement important de l'économie résidentielle, d'où l'importance de la démographie comme un des facteurs essentiels de la croissance.
- Des mutations économiques qui affectent l'industrie bretonne
- Un éloignement des marchés nationaux et internationaux qui, évidemment, nous pénalise.

Principales conclusions de l'étude

Le polycentrisme breton est une réalité toujours vivante, nos experts l'ont dit, et l'analyse montre bien que le développement n'est pas du tout réservé aux grandes villes mais que de petites aires urbaines peuvent parfaitement se retrouver dans des situations dynamiques.

La Bretagne est une région en croissance. En tous cas elle l'était nettement pendant cette période. Mais elle ne l'est pas de manière homothétique et il nous faut donc être vigilants sur les éventuels décrochages d'un certain nombre d'aires urbaines. Certaines d'entre elles présentent d'ailleurs des indicateurs de fragilité. Il n'y a pas de corrélations entre taille des villes et croissance. Il n'y a pas non plus de déterminisme géographique même si l'on sent un développement plus fort à l'est.

Sortir de nos analyses en stock pour aller sur des analyses en flux, nous a permis de changer de regard, de procéder à des agrégations et finalement à des analyses un peu différentes sur la croissance des aires urbaines.

Enfin, et c'est un cas de figure que connaissent les grandes villes mais qui ne leur est pas réservé : difficultés sociales et développement peuvent se côtoyer.

Les pistes et les questions pour l'avenir

Je vous le disais au début, et c'est évident quand on travaille sur des indicateurs statistiques, les bassins de vie, les bassins de fonctionnement de la population dépassent aujourd'hui les frontières des collectivités. Donc la question de la gouvernance sur ces espaces interpelle aujourd'hui l'ensemble des acteurs.

Le développement de la région Bretagne reposera de plus en plus sur l'articulation des échelles de territoire, nous en sommes tous convaincus. Notre analyse portait sur le maillage : est-ce que le maillage est un atout ? Et la réponse est oui.

Enfin, nous avons sur l'ensemble de la Bretagne et pour chacun des territoires des enjeux communs :

- L'accessibilité
- L'innovation
- La formation
- La maîtrise du foncier
- Le développement des équipements et des services

Il faut maintenant trouver comment aller au-delà de l'analyse et travailler ensemble.

Appendice

Lorsque nous avons présenté cette étude au CESER, en tout début d'année, il nous a été fait remarquer que nous n'avions pas intégré la question de la crise dans notre analyse puisque nous nous arrêtons en 2008.

Les agences sont non seulement capables de faire du travail de fond mais aussi d'être réactives : vous trouverez dans vos dossiers une étude qui a été conduite de manière rapide, à partir de deux indicateurs seulement, et non des 45 dont nous disposions à l'origine. Deux indicateurs importants : emplois salariés privés et chômage, nous ont permis de réactualiser notre regard par rapport à cette crise.

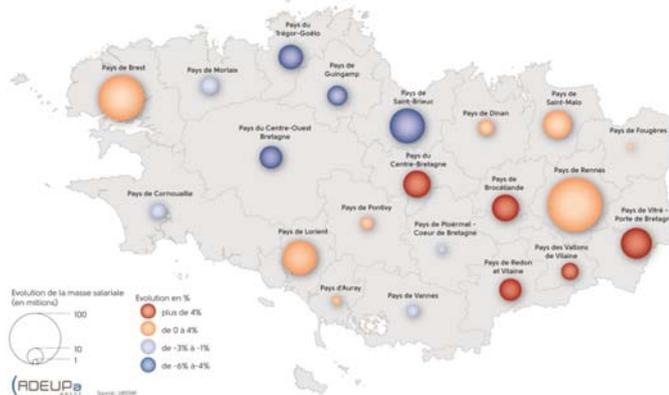
Nous sommes ici dans un exercice très différent, puisque l'on travaille sur du conjoncturel. Nous avons cette fois travaillé à l'échelle « pays » puisque nous ne disposions pas de l'ensemble des éléments à l'échelle des aires urbaines. Nous vous avons quand même sorti quelques éléments et, là aussi, que voit-on à l'échelle bretonne entre 2008 et 2010 ? La Bretagne comme le reste du pays a subi la crise : moins 10 000 emplois salariés avec évidemment aussi des évolutions différentes.

Vous voyez (carte page 10) que la partie occidentale de la Bretagne a été particulièrement touchée. Néanmoins « crise » ne veut pas dire absence de création d'emplois et des aires urbaines ont continué à en créer durant cette période. Ce qui ressort également, c'est la différence entre l'emploi et la richesse ou le revenu. Quand on travaille sur la question des masses salariales, on aboutit à des choses un peu différentes, un peu plus nuancées. Vous voyez que si l'impact de la crise est évident sur l'emploi, il l'est un tout petit peu moins sur les revenus.

Une crise qui se répercute sur les revenus des habitants

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DANS LES PAYS BRETONS ENTRE 2008 ET 2012

- Des évolutions plus favorables à l'est de la région (Vitré, Vallons de Vilaine, Redon ...)
- Des situations plus difficiles dans les Côtes d'Armor.



Échanges avec la salle

Jean Charles Minier, *membre de Saint Brieuc entreprises* :

Vous avez évoqué, je crois, 897 projets entre les territoires. Pouvez-vous nous en dire plus ? Sur la méthode employée, sur les types de projets ? Des projets européens ? Des projets culturels, économiques ?

Claire Guihéneuf : Ce sont effectivement des projets économiques, des projets labellisés par les pôles de compétitivité. Nous sommes dans du lien recherche et projets économiques.

Thierry Catrou, *président du Conseil de développement du pays de Lorient* :

Ce qui apparaît à la lecture de cette étude c'est bien une différence entre une Bretagne occidentale et une Bretagne orientale. Est-ce que la crise n'aurait pas tendance à accentuer encore cette différence ? Avec Rennes qui se comporterait comme un ogre qui avalerait tout le dynamisme régional et une Bretagne occidentale un peu en déshérence, un peu en difficulté en tous cas ?

Claire Guihéneuf : La Bretagne occidentale souffre certainement à la fois de l'éloignement et de difficul-

tés industrielles, néanmoins, pour nuancer un peu votre propos, il y a des choses positives, des espaces qui se développent. On a aussi de la recherche, du développement, bref des atouts. À contrario, la région rennaise, qui dans la période 2000-2008, a bénéficié d'une très forte croissance, accuse aussi des difficultés depuis 2008. Tout n'est pas rose non plus dans l'industrie.

On en revient à la question de la fracture. L'intérêt de l'étude c'est qu'elle renvoie une image un peu plus nuancée, même s'il faut que nous soyons très vigilants à nous situer dans la roue du développement breton et à ne laisser aucune aire urbaine à la traîne.

Thierry Catrou : Il n'a pas été question de Nantes. L'influence de cette métropole est pourtant non négligeable.

Claire Guihéneuf : Nous avons travaillé pour le Conseil Régional, donc nous nous sommes centrés sur l'armature urbaine bretonne. Mais, bien sûr, vous avez raison, intégrer Nantes et réfléchir à l'échelle métropolitaine Loire/Bretagne, aurait aussi du sens.

Anne-Marie Boudou, *conseillère régionale Bretagne* : Je vais aller dans le même sens. Vous vous êtes limités à 4 départements mais, dans l'ensemble, dans l'analyse des projets, vous avez intégré Nantes. Et on

voit bien la forte interactivité entre Nantes et Rennes. Du coup, un projet comme Notre Dame des Landes peut faire basculer toute l'activité vers l'Est et encore appauvrir tout l'ouest de la Bretagne.

Deuxième chose, auriez-vous pu avoir une approche aussi par rapport aux projets générés par la Bretagne elle-même ? Par rapport à ce qui est généré par l'aire nationale ou internationale ? Une approche qui aurait montré comment faire un développement breton qui nous sorte de cette problématique «on est loin de tout et donc il faut forcément faire des tas de liaisons qui, soi-disant, produiraient un développement magique en Bretagne» ?

Claire Guihéneuf : On va peut-être revoir la carte. Moi, ce que je trouve frappant sur cette carte c'est effectivement que la liaison entre Rennes et Nantes est manifeste. Mais vous voyez que le lien entre Brest et Rennes est également très fort, au moins du même niveau. Et vous voyez qu'il y a également des liens entre Lorient et Rennes, Brest et Nantes.... Dès lors que l'on se penche sur la question, on voit bien que ces liaisons existent dans tous les sens, sans forcément de hiérarchie. Après la proximité, les liens entre les deux universités, entre les bassins d'emplois sont aussi manifestes.

Daniel Clabecq, *membre du collectif opposé à Notre Dame des Landes* : Mme Guihéneuf a travaillé sur une carte de la région administrative de la Bretagne, ce n'est pas forcément l'échelle pertinente pour bien voir les problèmes, et c'est sans doute pour cela qu'elle n'a pas parlé de l'Arc Atlantique, qui me paraît une donnée essentielle quand on réfléchit sur l'organisation urbaine de notre pays et de notre région. Nous constatons que l'aménagement du territoire n'est plus reconnu comme une priorité ou même un domaine de compétence de l'État, État garant de la justice sociale, de l'équilibre des territoires, de la répartition des richesses, de la réponse aux besoins des gens en matière économique, sociale et environnementale. Cet aménagement est livré aux lois du marché, avec comme objectif que l'aménagement territorial facilite le plus possible, ou au moins ne gêne pas, la mondialisation économique et ses corollaires que sont la recherche de profits, la concurrence libre et non faussée. Alors, ne pensez-vous pas que les orientations retenues par les organisations qui ont constitué ce fameux Arc Atlantique, dont toutes les grandes villes de l'ouest font partie, ne vont pas dans ce sens ? C'est à dire organiser le développement de l'ouest, dont bien sûr la Bretagne, autour de ses grandes villes et notamment d'un axe urbain Bordeaux / Nantes / Rennes / Saint-Malo / Rouen / Le Havre / Anvers / Rotterdam au détriment du reste du territoire dont l'organisation urbaine polynucléaire, qui était bien décrite, a forgé toute l'histoire et les modes de vies ? Cette métropolisation accapare la plus grande partie des financements européens et des investissements publics nationaux et, à ce titre, le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes contribue à renforcer cet axe. C'est même un de ses objectifs essentiels. À notre sens, la région et ses instances démocratiques, que sont notamment les

communes, ont le devoir de reprendre en main le développement et l'aménagement de ces territoires, à partir de ces lieux de vie et d'habitat, avec l'objectif de répondre aux besoins de ses habitants dans leur diversité et non pas aux besoins des financiers internationaux. Je souhaiterais que ces deux questions soient débattues lors des tables rondes qui vont suivre.

Catherine Le Bot : Je n'ai peut-être pas été assez attentive mais je n'ai pas compris en quoi les villes bretonnes avaient une spécificité par rapport à d'autres régions françaises. Les problématiques de foncier, de développement de l'emploi et même le polycentrisme, me paraissent des caractéristiques que l'on retrouve dans bien d'autres régions françaises. Deuxième question, vous nous avez dit qu'il n'y avait pas de déterminisme géographique dans le développement de ces aires urbaines et c'est quelque chose que je conteste fortement. Je ne parle pas de déterminisme est/ouest mais à mon avis les régions les plus développées sont quand même des régions côtières. Enfin, il aurait été intéressant d'avoir une analyse sur les villes se trouvant dans des zones au-delà des aires urbaines particulièrement dynamiques. Je pense en particulier au sud Morbihan, à la région qui va de Lorient à Vannes. Pourquoi la région de Lorient se trouve-t-elle dans un groupe peu dynamique alors que l'on trouve la plupart des villes dans les groupes A et D qui me paraissent avoir été décrits comme les plus dynamiques ? Même chose pour Crozon qui se trouve dans une région peu dynamique et qui, elle, est remarquable par son dynamisme ?

Claire Guihéneuf : Concernant l'armature urbaine, la particularité bretonne c'est probablement de disposer d'un tissu de villes extrême-

ment dense, avec des centres anciens qui ont joué des rôles de centralité, avec des tissus commerciaux et donc une identité forte et structurante. C'est assez remarquable, même si les experts nous ont fait remarquer que la Bretagne n'était pas un cas complètement atypique. On retrouve dans d'autres régions françaises ce maillage assez fort de petites villes. Mais nous sommes très différents, par exemple, du sud-ouest, autour de Toulouse ou de Bordeaux, où l'on a de très grosses villes et ensuite exclusivement des villages. En Bretagne, nous avons un crescendo dans la taille et dans l'organisation urbaine qui est quand même assez spécifique. Finalement, ce qui nous intéressait, c'était de savoir, dans cette période où l'on parle beaucoup de métropolisation, si c'était un atout pour le développement régional ou si, au contraire, le développement était localisé exclusivement dans les deux plus grandes villes. La réponse est claire : le développement régional est autrement plus diffus que dans les grandes villes, ce n'est pas une question de taille. Aujourd'hui le développement n'est pas qu'un développement littoral, loin s'en faut. Bien sûr, le sud Morbihannais connaît un développement lié à sa fonction résidentielle. Mais si Vannes est une ville très dynamique, le littoral des Côtes d'Armor ou le littoral nord finistérien sont eux confrontés à de sérieuses difficultés. Et, vous l'avez vu, les ports en particulier, que ce soit Lorient, Brest mais aussi les ports bigoudens, ont souffert au cours de ces dernières années. Et puis, effectivement, le fait de ne travailler qu'en variations et non en stock, permet d'identifier des trajectoires étonnantes. Vous avez évoqué Crozon, et une conclusion est importante : on a aujourd'hui des villes, des territoires, des espaces où coexistent à la fois du développement et de la difficulté sociale et ça, jusqu'à une époque récente, ça ne concernait que les villes.



De gauche à droite : Jean Viard, Jean-Jacques Fuan, Guy Baudelle, Patrick Poupon

Table ronde 1 Regards d'acteurs et d'experts

Jean Viard
sociologue

Jean-Jacques Fuan
président de Saint-Brieuc
Entreprises

Guy Baudelle
professeur à l'Université de Rennes II

Patrick Poupon
directeur du pôle Mer Bretagne

Reynald Bavay : La Bretagne est-elle forte aussi de ses villes ? Le modèle breton, polycentrique, avec ses nombreuses villes, petites, moyennes ou grandes, constitue-t-il une contrainte ou au contraire une opportunité ? Comment tirer partie de ces territoires urbains pour le développement ? Nous avons demandé à un certain nombre d'acteurs, privés, entreprises, universitaires, de venir nous dire comment, eux, de leurs points de vue, dans leurs activités, ils tiraient, ou pas, partie des villes.

Nous accueillons Jean-Jacques Fuan, président de Saint-Brieuc Entreprises. Également conseiller du commerce extérieur de la France au comité Bretagne. Arrivé dans les Côtes d'Armor en 1991, vous êtes un homme d'entreprise et aussi un élu, adjoint à l'urbanisme à la ville de Saint-Brieuc. Racontez-nous votre parcours...

Jean-Jacques Fuan : Je suis arrivé en Bretagne en 91 pour prendre la direction d'une entreprise qui venait d'être rachetée par un groupe suédois. Cette entreprise, après avoir fait dans le chapeau en feutre, s'était lancée dans la fabrication de

masques de protection respiratoire, des équipements de protection individuelle, à un moment où le développement de ce genre d'équipements prenait son essor du fait des normalisations au niveau Européen. Cette petite entreprise faisait partie, à l'époque, des deux ou trois fabricants de masques dans le monde, loin derrière le leader qui s'appelait 3M Minnesota. J'avais la charge d'organiser la production avec, comme première tâche, d'obtenir la certification ISO 9001 et on a été la première petite entreprise du département à l'obtenir. L'entreprise a été successivement rachetée par différents repreneurs, notamment par une filiale de Volvo, puis par des repreneurs français, Dalloz et Bacou, qui ont fusionné pour devenir Bacou-Dalloz, une des premières entreprises dans le monde pour la fabrication d'équipements de protection individuel. J'ai fini ma carrière dans cette entreprise en tant que vice-président opérationnel excellence pour le groupe. Mon rôle était celui d'un directeur industriel, avec la supervision de 48 sites en Europe et en Afrique et pour mission la création d'une usine en Slovaquie. J'ai cessé mes activités dans

ce groupe en 2003 pour reprendre une marbrerie, une petite entreprise familiale qui fabriquait des plans de cuisine en granit. Je l'ai transformée en PME avec une progression de l'ordre de 20% par an. Et je l'ai cédée au bout de 6 ans pour me consacrer à des activités plus bénévoles dont Armor Angels.

Reynald Bavay : Une activité qui vous tient à cœur et qui n'est pas sans relation avec les thèmes dont nous allons parler, à savoir l'innovation et le développement territorial. Nous recevons également Guy Baudelle, professeur à l'Université de Rennes II, spécialiste du développement territorial et de la question du polycentrisme, auteur notamment du "Développement territorial en Europe : concepts, enjeux et débats". Vous avez écrit également sur les villes moyennes. Est-ce qu'elles sont les grandes perdantes de la mondialisation ? Vous nous direz si oui ou non cela s'applique à la Bretagne. Mais je me tourne d'abord vers Patrick Poupon, qui dirige depuis 2005 le pôle de compétitivité Mer Bretagne, un réseau où grands groupes, PME et centres de recherche d'enseignement supérieur conjuguent leurs idées. En deux mots précisez-nous ce qu'est un pôle de compétitivité...

Patrick Poupon : Un pôle de compétitivité se doit d'être un outil de développement économique. C'est pour cela qu'ils ont été créés dans les années 2005/2006. Le pôle Mer Bretagne fait partie de cette famille de 71 pôles de compétitivité. Nous sommes deux pôles à nous concentrer sur la thématique mer : le pôle Mer Bretagne et son frère jumeau, le pôle Mer PACA. Le pôle Mer Bretagne réunit un réseau de plus de 300 acteurs, qui sont principalement des entreprises, des PME, des grands groupes et des laboratoires de recherche. Nous accueillons également dans ce réseau des structures interfaces, technopoles,

chambres syndicales, groupements professionnels.

Reynald Bavay : Vous êtes basés à Brest et vous nous direz comment vous travaillez avec les autres territoires maritimes de Bretagne. Nous accueillons enfin Jean Viard, sociologue et directeur de recherche qui, comme tout bon sociologue, étudie l'évolution de la société, avec un intérêt un peu plus marqué pour les questions de temps et de mobilité. Là encore un sujet qui nous interpelle compte-tenu de la thématique de notre après-midi. Vous avez écrit une trentaine d'ouvrages, je citerais juste le dernier : "Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie". Vous y examinez les changements qui ont profondément modifié le pays depuis un siècle et leurs conséquences sur nos vies quotidiennes. Vous êtes également élu, conseiller municipal à Marseille et vous êtes aussi vice-président de la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole, en charge des évaluations des politiques publiques communautaires. Vous êtes un peu le grand témoin de notre après-midi. Lors de nos premiers échanges, vous avez insisté sur le fait que la société avait changé et qu'il fallait que le message passe. C'est vrai que, nous, spécialistes des grandes questions urbaines, on regarde nos cartes, on regarde nos statistiques et, pendant ce temps-là, il y a des évolutions majeures que l'on ne perçoit peut être pas. Alors, prenez le temps de nous expliquer ce qui a changé dans notre société et en quoi cela nous est utile par rapport au thème de cet après-midi.

Jean Viard : Je fréquente beaucoup la Bretagne. Ma grand-mère était de Lorient donc je ne suis pas complètement perdu ! Mais je ne suis pas expert de la Bretagne. Je vous ai écouté avec beaucoup d'intérêt. L'exposé précédent était précis, mais moi je veux me décaler complètement. Vous avez des atouts,

c'est incontestable, mais dans le monde de demain, dans le monde d'aujourd'hui, ce sont les territoires avec des identités fortes qui se développent. On pourrait faire une corrélation entre sentiment d'appartenance et vitesse de développement. C'est difficile à mesurer, mais on pourrait le dire, et là vous seriez évidemment bien notés. Vous avez ce type d'atout, vous le savez, c'est ce que l'on a appelé le modèle breton dans les années 60, n'y revenons pas. Moi, ce que je vais vous dire, c'est que les vitesses de changement du monde sont absolument phénoménales et que l'on a du mal à le percevoir. Il y a deux éléments majeurs. Le premier, c'est qu'on a augmenté sa vie de 40% en trois générations et que le travail ne représente plus que 10 à 12% du temps collectif en Europe. Le chômage c'est 1%. Le travail c'est 12%. C'était 40% il y a quatre générations. Ça veut dire que le cœur du lien social, le cœur de l'attractivité des territoires n'est plus le travail, même s'il reste essentiel pour la production de richesses, d'identité etc., mais ce n'est plus ce qui organise le cœur de la société et c'est essentiel à comprendre : les territoires qui se développent sont ceux où la qualité de vie attire les hommes. Avant il fallait qu'il y ait du «hard» pour qu'on aille quelque part : des mines, des ports, des bases militaires, des choses solides. Autour de ça arrivaient des hommes et autour de ces hommes on essayait de construire des sociétés. Aujourd'hui c'est l'inverse. Les gens se déplacent, vont là où le territoire est plus attractif qu'ailleurs, en termes de qualité de vie, de qualité des écoles, de vie quotidienne. Ces critères sont devenus des facteurs de développement considérables. Ce ne sont pas les seuls. Il y a toujours des pesanteurs historiques, des savoir-faire, des entreprises, des métiers, des cultures locales mais faisons attention à ce bouleversement gigantesque. Et l'augmentation de l'espérance de

vie est une chose qu'on a mal perçue, que l'on sous-estime. Je vais vous donner quelques chiffres pour voir si vous regardez la société comme moi :

- 53% des bébés naissent hors mariage en France

- 50% des divorces ont lieu avant la 5^e année du mariage.

Est-ce que c'est votre image de la famille ?

- On fait en moyenne 45 kilomètres par jour et par Français. Les Américains 70 km. On faisait 5 km il y a 25 ans. Qu'est-ce que c'est qu'un territoire ? Et je n'ai pris que les kilomètres physiques. Si on rajoute Internet ça change complètement.

- 65% des électeurs ne travaillent pas dans la commune dont ils sont électeurs.

C'est quoi la carte démocratique dont on nous parle ? C'est une carte résidentielle du sommeil ! Ce n'est pas une carte de la production. C'est quoi cette démocratie qui privilégie la propriété foncière et les intérêts des locataires au détriment du producteur ? Je vous rappelle que la démocratie française a été bâtie sur des gens qui avaient des revenus, avant qu'elle soit généralisée. Aujourd'hui on vous demande simplement si vous êtes résident et c'est avec ça qu'on élit des maires. La meilleure façon de se faire réélire - vous le savez comme moi - c'est du silence, une bonne école, pas de développement économique, pas de changement. Il faut dire ces choses brutalement : on est quand même dans ce type de démocratie, notre monde politique est décalé de la réalité. Je suis élu, donc je ne suis pas anti-élu, je dis ces choses-là parce qu'il faut les mettre sur la table. Je voulais vous donner ces chiffres, vous dire aussi qu'on a 6h de vie par jour. On est dans l'accélération. Pour l'instant. Je ne sais pas les perspectives. Donc tout ça bouleverse les sociétés complètement et entraîne une chose fondamentale : le cœur du lien social n'est plus lié à la sphère de la production. Le cœur

du lien social est lié au temps libre : il y a 88% de votre temps où vous ne travaillez pas. C'est le cœur de vos amitiés, de vos amours, de vos pratiques. L'essentiel des couples ne sont plus dans le même métier. Ce qui était encore le cas pour la génération de nos parents et de nos grands-parents. Les paysans épousaient les paysannes, les postiers les postières etc. Aujourd'hui ça s'est complètement transformé. Un exemple que je donne toujours : on fait 2 enfants et on fait 6000 fois l'amour pour cette production. Nos grands-mères faisaient 1000 fois l'amour pour en faire 10. En trois générations la chose la plus intime a été complètement bousculée. Donc quel est le but de ces sociétés ? Comment elles s'organisent ? C'est ça la première idée centrale : le lien social se construit d'abord dans le temps libre. Le premier facteur de production d'un territoire, outre ses acquis historiques, c'est son attractivité en termes de qualité de vie et sa capacité d'accueil de l'autre dans une culture structurée. Il faut avoir les deux. Vous, vous avez la culture structurée, mais la capacité d'accueil on peut en discuter.

Dans cette société, la mobilité est devenue la culture de référence. Ça ne veut pas dire qu'on ne reviendra pas passer sa vie dans sa région d'origine : 48 % des français rêvent d'y prendre leur retraite. Donc ça veut bien dire que quand on parle d'augmentation des retraités, y compris ici, c'est tout à fait normal. Sans compter que dans les milieux populaires, on a passé sa vie à venir camper en Bretagne. C'est tout à fait logique que l'on ait envie d'y revenir pour sa retraite. Parce que les deux grands lieux de la retraite sont les lieux de vacances et le lieu d'origine. Comment mener ces politiques ? Comment les comprendre ? Il ne s'agit pas de ne s'appuyer que sur les vieux pour se développer mais c'est un des éléments !

La deuxième chose c'est qu'il faut repenser le rapport entre la ville et la campagne. Il est clair que l'urbanité a quitté la ville : nous sommes tous des urbains. Par nos enfants, par l'éducation, par la télévision, par le fait de faire ses courses au supermarché, par le fait que l'essentiel des agriculteurs sont à moins d'une heure d'un centre ville, etc., nous sommes tous dans la culture urbaine et le monde virtuel l'accentue. En même temps, on a une demande de rapport avec la nature, ce que j'appelle le monde vert, l'agriculture, l'écologie, le nouveau rapport aux animaux... 53 % des français ont un jardin. Il y a plus d'animaux domestiques que d'enfants, les 2/3 des vétérinaires sont dans les villes... Attention à nos schémas et à nos représentations. En Bretagne, vous avez une image de nature, de santé, on vient y faire de la thalasso, alors faites attention. Attention aux algues vertes, attention aux images négatives de votre structure culturelle. Notre dame des Landes, on ne va pas en discuter aujourd'hui, mais ça casse le mythe de la cohésion bretonne, au-delà du reste. Je ne porte pas d'avis sur le sujet, mais faisons attention à tout ça.

Autre chose, on entre dans un nouveau monde : le monde du virtuel. Écoutons ce que dit Jeremy Rifkin, le fait que l'on passe d'un monde vertical à un monde horizontal. Tous les calculs que l'on fait-là, ça veut dire quoi sur Internet ? Vous savez qu'il y a deux milliards trois cent millions de gens qui ont un téléphone portable connectés sur internet, qui peuvent s'envoyer des textes et des photos ? Vous savez qu'il y a 10 ans il y avait un million d'ordinateurs et qu'il y en a un milliard aujourd'hui ? On est dans un processus d'accélération extraordinaire. Donc, qu'est-ce que c'est qu'un voisin ? Qu'est-ce que c'est qu'un contrat avec un partenaire ? Moi, je dirige une maison d'édition. J'imprime dans le Massif Central, en Roumanie, la mise en page se fait à Madagascar ou dans le village à côté de chez moi...

Qu'est-ce que c'est que ces liens ? L'étude que vous avez proposée sur les liens était très intéressante mais elle ne considérait que les liens dans la région. Comment on conçoit ce monde ? Avant, on était dans un monde vertical. Il fallait un État puissant parce que l'État puissant nous garantissait l'énergie, avec ses systèmes, ses armements qui permettaient d'aller chercher du pétrole etc. Et maintenant on rentre dans une société horizontale, où l'on va chercher à produire de l'énergie localement et où, en même temps, on est dans un processus de mobilité. Comment on vit ces basculements ? Quelle est votre stratégie pour la jeunesse ? La jeunesse est mobile. Une partie des jeunes va partir faire des études ailleurs. Est-ce que vous pensez à les suivre ? Est-ce que vous leur envoyez un mail tous les trois mois ? Ou toute leur vie, pour leur dire : tu as fait tes études au collège de Lorient, maintenant tu vis peut-être au Japon, mais on cherche quelqu'un pour un poste, tu n'aurais pas cette compétence ? Il y a des villes qui font ces suivis, qui comprennent que la mobilité il faut l'organiser pour faire revenir les gens.

Je voulais dire ça rapidement, en complément de ce qui a déjà été dit : jamais le monde n'a changé aussi vite, jamais l'espérance de vie n'a été aussi forte, jamais le temps libre n'a eu autant d'effet de structuration sur la société et, ça, c'est la réussite du modèle social européen. C'est pour ça qu'on vit plus longtemps. Après, il y a une question sur le tableau précédent : l'emploi. 40% des gens s'occupent du corps des autres : éduquer, soigner, divertir. On a remplacé les gens à la campagne qui ramassaient avec leurs mains, on a mis des machines et on les a envoyé vers les villes. 40% des gens s'occupent du corps des autres, 30% des gens s'occupent de la logistique sociale (le commerce, la politique, la sécurité...) ça fait 70% de l'emploi. La production, l'industrie : 14% de l'emploi. Et puis, il y a

10% des gens qui s'occupent du sol : des agriculteurs, des urbanistes, des gens qui font des trous, tous ceux qui savent ce que c'est qu'un Manitou. Regardons aussi la société comme ça. Regardez la France. En matière touristique, on est la première destination au monde mais pas la première en termes d'emplois touristiques. On s'en fout. On n'a même pas de ministre du tourisme alors que le tourisme c'est 50% d'emplois industriels à peu près. Est-ce qu'on est centrés sur les grandes sphères de construction ? Ce sont des questions qu'il faut réellement se poser.

Et puis, je voulais vous dire aussi une chose : pensez au succès du modèle irlandais. C'est fascinant comme l'Irlande est attractive. On dit toujours «en Bretagne il pleut». Mais les pays où il pleut, où il fait froid, c'est très agréable quand on vient des pays chauds ! On avait fait une réunion sur le tourisme il n'y a pas longtemps à Rennes. On voyait effectivement très bien comment la question de l'articulation de la nouvelle richesse méditerranéenne et des régions comme la Bretagne est une question centrale, parce qu'il y a des gens qui cherchent le frais en été. Il y a toutes ces relectures territoriales à faire.

Et puis, je m'arrêterais sur la question des métropoles. Vous, vous n'avez pas de grandes villes. Vous avez une structure forte. Pensons plutôt à l'Alsace. La question est plutôt : comment on me voit de loin ? Et en même temps je dois savoir m'organiser dans la proximité. Il faut les deux. Se voir de loin, ce n'est pas être vendu au grand capitalisme exploiteur. C'est que le monde est à la fois dans cette proximité et dans cette grande taille. Le problème c'est la régulation. Alors, on va construire Lyon, on va construire la métropole parisienne, on construit la métropole marseillaise, à chaque fois c'est 2 ou 4 ou 5 ou 10 millions de gens. L'Alsace se construit. Ils votent cette semaine la fusion des dé-

partements et de la région. La question, pour vous, est aussi dans ce champ-là : vous avez tout pour être un acteur parce que vous avez la cohésion culturelle mais c'est dans cette bataille-là qu'il faut atterrir. Comment on fait de la proximité ? De la solidarité ? Comment on supprime des niveaux ? Comment on supprime des institutions ? Comment on arrête de laisser les maires s'occuper d'urbanisme ? Comment on le remonte au minimum au niveau des agences d'urbanisme ? On ne peut pas continuer cette société où l'on coupe tout en petits bouts. Et, en même temps, comment on rentre dans ce monde où il faut aussi être visibles de loin ? Parce que dans les entreprises en Bretagne, il y en a qui ont des compétences de niveau mondial. Comment on vous voit de Shanghai ? Comment on vous voit de Pékin ? C'est aussi un élément qui génère du travail pour habitants par exemple de Lorient.

Reynald Bavay : Merci Jean Viard. Jean-Jacques Fuan, vous qui êtes un hyperactif, m'avez-vous dit, avec vos nombreuses casquettes, quand vous entendez parler de société de loisirs, de temps libre, ça ne vous fait pas réagir ?

Jean-Jacques Fuan : Bien sûr que si ! En plus, ces chiffres sont assez édifiants. Entendre que seulement 12% du temps est consacré au travail, c'est probablement une des raisons des difficultés qu'on rencontre dans le développement économique de nos territoires, donc ça me fait réagir.

Reynald Bavay : Certes, ce discours qu'on vient d'entendre est relativement optimiste. Il a le mérite de nous faire sortir d'un débat qui se concentrerait trop sur les effets de la crise. Néanmoins, la crise est là. Elle touche un certain nombre de territoires. Alors qu'est-ce qu'on fait ? On abandonne l'industrie et on joue la carte de l'innovation telle que

vous l'avez fait au travers de vos activités ? On encourage la création ? Quelles sont les recettes auxquelles vous pensez ?

Jean-Jacques Fuan : Bien sûr qu'on n'abandonne pas l'industrie. Simplement tout le monde sait que c'est illusoire de penser qu'un jour, dans quelque territoire que ce soit, viendra s'implanter une unité industrielle qui va créer des centaines d'emplois. Donc, effectivement, les voies à suivre sont certainement d'encourager l'innovation et par delà la création d'entreprises. J'ai créé en 2007 une association de business angels, Armor Angels, avec pour objectif de soutenir ceux qui ont le courage et la volonté d'être entrepreneur, de créer de l'entreprise et de créer de l'emploi. Au travers de cette association, nous avons déjà investi près de 4 millions d'euros pour soutenir 18 entreprises, 18 start-ups, avec 22 levées de fonds et ça a permis aussi la création d'environ 150 emplois. On intervient dans ce qui s'appelle le capital risque, en soutenant des projets qui nous paraissent totalement intéressants. Il y a tout un processus de validation des projets et, à l'issue de ce processus, chacun des 55 adhérents de notre association peut, à titre individuel, investir dans l'entreprise, avec des mises minimum de 5000 euros. Les levées de fonds, jusqu'à présent, ne se sont pas situées en dessous de 100 000 euros par projet. Il est important de soutenir ces porteurs de projets qui connaissent beaucoup de difficultés lorsqu'ils atteignent la phase d'amorçage, c'est à dire lorsque leur projet a mûri, qu'ils sont sur le point de démarrer et qu'ils ont besoin de financements. Ils ont énormément de difficultés à les trouver. Je ne parlerais pas des banques mais il s'agit-là de faire du capital risque et de soutenir des projets en sachant que nous courrons le risque de tout perdre. Sur les 4 millions d'investissements que l'on a fait, on

a malheureusement connu quelques déboires en 2012 avec la crise, puisque trois des entreprises soutenues ont déposé le bilan et ont été mises en liquidation. On a perdu 400 000 euros. Mais ce qui nous motive c'est l'esprit d'entreprise et la volonté de tout faire pour aider ces porteurs de projets innovants, car c'est au travers ce canal-là, en soutenant ces gens qui, la plupart du temps, déposent des brevets, que l'on est susceptibles d'aider à créer de l'emploi et de l'activité pour le territoire.

Reynald Bavay : Comment le territoire, Saint-Brieuc et plus largement la Bretagne, tirent profit de votre activité ? Autrement dit, comment arrivez-vous à privilégier les localisations de ces créations en région Bretagne et à Saint-Brieuc en particulier ?

Jean-Jacques Fuan : Nous sommes un réseau départemental. Lorsque l'on soutient un projet, on apporte aussi un accompagnement bénévole, donc on a intérêt à être proches géographiquement pour pouvoir apporter notre assistance.

Reynald Bavay : Saint-Brieuc Entreprises, un mot, comment ce rassemblement de chefs d'entreprises s'est-il créé ? Qu'est-ce qu'on y fait ? Et, encore une fois, comment le territoire en tire-t-il profit ?

Jean-Jacques Fuan : Saint-Brieuc Entreprises c'était l'engagement que j'avais pris avec le maire, qui m'avait sollicité pour faire partie de son équipe et pour avoir un rapprochement avec le monde économique. Saint-Brieuc Entreprises était destiné à tisser des liens non seulement entre tous les acteurs économiques du territoire mais également à engager un rapprochement avec les politiques et la municipalité, mais aussi de permettre à tous les adhérents - nous sommes aujourd'hui plus de 250-, de parfaire leurs connais-

sances les uns avec les autres, de faire jouer la carte de la solidarité, de permettre à tous ces acteurs économiques, dans la période difficile que l'on connaît maintenant, de ne pas se sentir seuls, de pouvoir partager des valeurs et de démontrer que, plutôt que de baisser les bras, on était capables, ensemble, de réagir et d'accentuer un dynamisme local. La carte de la solidarité est très importante. Nous sommes une association où l'on a beaucoup de convivialité. On organise des petits déjeuners, des échanges des conférences, des visites d'entreprises, du speed dating, du speed meeting. Toutes ces actions permettent de renforcer les liens entre les acteurs économiques, de dire que l'on est un territoire, qu'on est fier de faire partie de ce territoire et qu'on est là pour en défendre les couleurs.

Reynald Bavay : Un exemple d'entreprise que vous auriez fait venir dans les Côtes d'Armor via Armor Angels ? Un exemple un peu emblématique de votre activité...

Jean-Jacques Fuan : Dans l'étude qui a été présentée, on a bien vu que les Côtes d'Armor n'avaient pas forcément tous les atouts et au sein de notre association on a souvent pénurie de dossiers. La plupart des projets qu'on a soutenu venaient de Lannion et des environs de Lannion, là où il y a eu beaucoup d'essaimage avec France Télécom, Alcatel et autres. Notre association a tissé des liens avec la principale association de Business Angels parisiens, qui compte 180 membres, investit 5 millions d'euros par an et reçoit près de 1000 demandes par an. L'accord qu'on a passé avec eux, c'est d'avoir accès à tous leurs dossiers, y compris ceux qu'ils avaient retenus, ce qui nous a permis de proposer à des projets de venir s'installer dans les Côtes d'Armor. On a un premier cas concret, avec un porteur de projet qui a accepté de venir s'implanter près de Saint-Brieuc, New Wind,

avec l'arbre à vent, une éolienne un peu particulière en forme d'arbre. Il était lauréat d'une structure briochine qui s'appelle Créer et on a tout fait pour l'accueillir avec Côtes d'Armor Développement, un autre partenaire. Il a trouvé des locaux, bénéficié d'un accueil spécifique, a découvert avec surprise qu'il y avait des compétences sur le territoire, a pu trouver des sous-traitants qu'il aurait eu des difficultés à trouver même à Paris. Donc il est ravi de venir s'implanter ici, avec tous les avantages que nous pouvons offrir sur le plan du confort de vie, du coût de la vie, du coût des logements, qui est nettement inférieur. C'est du gagnant-gagnant. Il y aura certainement d'autres opportunités. Sur les Côtes d'Armor nous sommes la seule structure à faire du capital-risque. Nous avons précédemment une structure qui dépendait de la région, «Bretagne Jeunes entreprises», mais cette structure-là maintenant ne fait plus de capital-risque mais du capital-investissement. L'intérêt d'avoir une structure qui nous accompagnait permettait de pouvoir participer plus amplement à des levées de fonds et donc de mieux soutenir les porteurs de projets.

Reynald Bavay : Merci. L'innovation, Patrick Poupon, c'est un peu votre fond de commerce. Concrètement, ça correspond à quoi dans le pôle Mer Bretagne ? Quels sont les projets ? Comment les soutenez-vous et comment interviennent les collectivités locales ?

Patrick Poupon : Oui, l'innovation, c'est notre fond de commerce, notre raison de vivre. Cette innovation, pour nous, se trouve à la rencontre du monde de l'entreprise et du monde de la recherche. Plus de la moitié de nos adhérents sont des PME, voire des TPE, et nous en sommes très fiers. Le gisement d'emplois est très clairement du côté de cette «famille» d'entreprises. Par contre, pour le dévelop-

pement économique, et en particulier pour l'innovation, on a besoin d'avoir aussi des grands groupes et on a surtout besoin d'avoir un tissu très dense de recherche, ce qui est notre cas en Bretagne. Aujourd'hui, après 7 ans de fonctionnement, le pôle Mer Bretagne a labellisé 165 projets, qui ont bénéficié d'un accompagnement plus ou moins important suivant leur maturité. On a même quelque fois contribué à l'émergence du projet.

Reynald Bavay : Un exemple ?

Patrick Poupon : Un exemple lorientais, pour rester au niveau du vent, une éolienne offshore flottante, porté par la société Nass & Wind et qui a séduit DCNS. Ou dans le domaine des biotechnologies, un projet sur Saint-Malo qui s'appelle Sealacian et dont l'objectif est de mettre au point un vaccin anti-cancéreux à partir de molécules issues de la Roussette, un petit requin. Voilà deux exemples de projets très différents que le pôle a contribué à aider, de l'émergence à la constitution de consortiums. Le Conseil d'administration du pôle labellise les projets et ensuite nous rentrons dans un cycle de recherche de financements, publics et privés, pour les accompagner.

Reynald Bavay : Le pôle Mer est à Brest mais pas seulement. Comment faites-vous pour vous déployer sur l'ensemble du littoral breton ?

Patrick Poupon : Le pôle Mer, comme toute structure, a besoin d'un siège et il est à Brest, puisqu'en 2005 l'initiative est partie de la technopole de Brest Iroise. Mais, d'entrée de jeu, l'objectif était d'être un pôle régional et je reviens sur ce que disait Jean Viard : le fait d'allier proximité et taille. Les pôles de compétitivité sont confrontés à ce dilemme ou à cet enjeu. Nous avons un fort ancrage territorial et nous avons une vocation mondiale. Donc,

d'un côté, il faut jouer à fond la carte de la proximité et, de l'autre, la carte de la dimension critique pour être visible au niveau international et, en particulier, au niveau européen. D'où le travail avec le pôle Mer PACA qui est vraiment notre frère jumeau - les deux dossiers de pôle de compétitivité ont été déposés ensemble. Nous faisons vivre ce lien-là depuis maintenant 7 ans. Dès que nous sommes à l'extérieur de nos territoires (et l'extérieur, parfois c'est Paris ou Bruxelles), nous parlons d'une seule voix, nous prenons des positions communes. C'est une relation un peu particulière entre territoires mais c'était important. Si on revient sur les territoires bretons, il n'y a pas de développement économique sans s'intéresser au bassin d'emploi. On n'est plus à l'échelle régionale, il faut descendre à quelque chose de plus petit. On a des relations diverses et variées avec les collectivités territoriales qui interviennent dans le co-financement des projets labellisés. Aujourd'hui, ça représente une somme de 570 millions d'euros et ces projets ont bénéficié de 150 millions d'argent public : État et collectivités territoriales. Cet argent public c'est quand même le déclic, ce qui permet de faire du développement de projets innovants collaboratifs. Sans ça il n'y aurait pas cette dynamique, seuls quelques projets pourraient voir le jour. J'en profite donc pour remercier les représentants des collectivités territoriales présents, au nom des porteurs de projets. Sans votre participation, il n'y aurait pas cette dynamique pôle de compétitivité en Bretagne.

À noter aussi l'existence du B15, devenu le B16 depuis quelques semaines, qui vous permet à vous, collectivités, de réfléchir ensemble et de prendre des positions communes vis-à-vis de sujets qui vous concernent directement, comme le développement économique de votre bassin d'emploi. Mais on sait très bien qu'il faut au minimum une position régio-

nale cohérente pour que les forces ne soient pas contraires. Et, il y a 7 ans, vous avez pris une position par rapport à la politique pôle de compétitivité. C'est vrai pour le pôle Mer Bretagne, c'est vrai pour Images et réseaux et c'est vrai pour Valorial et pour ID4car. On le sent au niveau national, ça nous démarque en termes de dynamique et de relation avec notre territoire. Cette position commune vis-à-vis d'une politique de développement économique, basée sur l'innovation à l'échelle régionale, c'est vraiment un atout. Tous les territoires, tous les bassins d'emplois, sont vraiment gagnants dans cette réflexion commune. Voilà pour la place des collectivités. À noter aussi que, indirectement, les collectivités territoriales participent à l'opérationnalité du pôle de compétitivité. On a fait le choix au niveau pôle Mer Bretagne d'avoir une équipe très resserrée : six salariés, avec un statut associatif. Mais nous avons plus de vingt personnes qui interviennent en mise à disposition partielle et gratuite et une partie de chargés de missions qui viennent des technopoles ou des agences de développement comme AudéLor qui met à disposition un chargé de mission à temps partiel. C'est une force pour nous, parce que ça nous permet d'être présents dans toute la Bretagne, dans tous les bassins d'emploi, et d'avoir une relation naturelle avec les gouvernances de tous ces territoires. C'est quelque chose d'original, parce qu'on l'a poussé un peu plus loin que nos confrères. On fait un effort en termes d'animation, c'est à dire qu'on fonctionne avec des groupes de travail, des commissions, qui se réunissent sur l'ensemble du territoire. Notre conseil d'administration, qui est très actif, se réunit tous les mois, et un mois sur deux en dehors du siège du pôle. Le mois dernier, nous étions dans les Côtes d'Armor et au mois d'avril nous serons en Ille-et-Vilaine.

Reynald Bavay : Merci Patrick Poupon. Retour au cœur du sujet, ou plus exactement de la probléma-

tique de tout à l'heure, à savoir le polycentrique breton, modèle ou pas. Je me tourne vers un géographe, Guy Baudelle. Une région de petites et moyennes villes séparées par des distances plus ou moins grandes mais parfois conséquentes est-ce que c'est une force ou une faiblesse et est-ce que le polycentrisme breton est un modèle ?

Guy Baudelle : Merci, ça me permet de répondre à la question de madame Guiheneuf tout à l'heure. Je me suis posé la même : est-ce que c'est vraiment une spécificité que d'être composé de villes moyennes et petites, d'être polycentrique en somme ? Ma première remarque est qu'on est quand même une région bipolaire. On a deux grandes aires urbaines si l'on prend les définitions de l'Insee. Nous avons deux grandes agglomérations, même si elles ne sont pas de même taille et cette configuration, bipolaire, se retrouve dans d'autres régions. Dans les pays de la Loire, avec Nantes et Angers, en Lorraine et en Alsace, en Aquitaine avec Biarritz et Bayonne. Mais ce n'est pas le cas partout puisque vous avez également des régions monopolaires comme Midi Pyrénées. Là, il y a une telle différence entre Toulouse, qui approche le million d'habitants, et les autres villes, qu'il n'y a qu'une seule grande aire urbaine. Et puis, vous avez aussi d'autres configurations, qui là sont multi polaires, comme Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes ou PACA qui ont plusieurs pôles. Ensuite, on a effectivement beaucoup de villes moyennes. J'ai fait le calcul, j'ai regardé les aires urbaines de tailles moyennes de l'INSEE, tout bêtement. On en a neuf en Bretagne. C'est effectivement un peu plus que la plupart des régions françaises qui en ont sept ou huit. Mais PACA en a neuf aussi. Et, plus inattendu, la Lorraine en a dix, et Rhône-Alpes en a une vingtaine. Par contre, la plupart des autres régions en ont moins de sept.

Reynald Bavay : Quelle la taille, ou la définition pour l'Insee d'une aire moyenne ?

Guy Baudelle : De mémoire, c'est un critère à la fois de pôle d'emploi, de nombre d'emplois dans la ville-centre et de population pour l'aire urbaine.

Reynald Bavay : Donc, finalement, pas beaucoup plus en Bretagne qu'ailleurs ?

Guy Baudelle : Non, pas énormément plus. Par contre, ce qui est original, c'est la disposition en périphérique. J'ai un collègue qui avait parlé de «la ronde des villes belges autour de Bruxelles». Ici, on a aussi la ronde des villes bretonnes. Un dispositif territorial très original, qui permet au Centre-Bretagne, même s'il est pauvre en villes moyennes, de ne jamais être très éloigné d'une ville moyenne ou grande. En même temps, quand on vient comme Reynald Bavay et moi d'une région très dense, très peuplée...

Reynald Bavay : ... J'ai oublié de le signaler, Guy Baudelle et moi venons tous les deux du Nord-Pas-de-Calais...

Guy Baudelle : Ce qui frappe, quand on arrive, c'est que les distances sont plus importantes entre les villes. Mais ce n'est pas spécifique à la Bretagne. Les distances entre villes moyennes en France sont relativement élevées parce qu'on est un pays de relative faible densité, ce qui n'est pas le cas dans l'Europe Rhénane ou dans le Nord-Pas-de-Calais ou en Alsace, où les distances sont plus faibles. Donc, c'est un atout pour les villes, puisque ça leur garantit une zone d'influence. 80% des recrutements d'une agglomération se font dans son pays. Il y a quand même des bassins de recrutement qui ont encore une signification et, le fait d'être relativement éloignés les uns des autres, évite des

recoupements des aires de chalandise, des aires d'influence. C'est donc un avantage. Pour la question, «est-ce une force, ou une faiblesse d'avoir deux métropoles ?», est-ce que Toulouse, avec son million d'habitants, est plus performante pour attirer des capitaux et peser au niveau mondial en termes de pôle de compétitivité ? Si on théorise un peu, la diversité c'est plutôt un atout. Deux métropoles, un assortiment de villes moyennes de tailles différentes et toute une cohorte de petites villes... C'est important de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, puisqu'on ne sait pas, à l'avenir, si la population vieillissante sera attirée par les petites villes, si le littoral sera plus attractif pour une certaine frange de la population européenne. Après, par rapport aux villes moyennes, c'est le fameux débat qui a déjà émergé tout à l'heure : est-ce qu'il vaut mieux favoriser le développement des grandes métropoles ou, au contraire, la croissance des villes moyennes ? Je ne sais pas si les chefs d'entreprises ou les acteurs économiques que vous êtes ont un avis là dessus ? Les acteurs économiques ne raisonnent pas de manière hiérarchique. Ils vont chercher des compétences. Ils vont construire des réseaux. Ils vont éventuellement chercher l'information ailleurs. Donc, je ne suis pas sûr que ce raisonnement que l'on mène souvent, nous, les géographes, les urbanistes ou les acteurs des territoires, ait vraiment beaucoup de signification. Cela-dit, vous savez qu'il y a deux discours très différents et contradictoires qui sont portés sur les villes moyennes. Le premier consiste à dire «c'est peinard», ça c'est Laurent Davezies : les villes moyennes c'est de l'emploi résidentiel, bien protégé de la mondialisation et de la crise, puisque l'essentiel de l'emploi y est un emploi public, de service pour la personne, comme vous l'avez rappelé Jean Viard tout à l'heure. Donc, c'est une protection.

Si l'essentiel de l'emploi et de l'activité économique est au service de la population résidente ou touristique, finalement, les grands cycles économiques ont peu d'impact. Ce serait une protection, une assurance anti-crise pour les villes moyennes. Sauf que c'est faux ! Quand on regarde les chiffres, plus la ville est petite, plus l'emploi industriel, même s'il est résiduel, compte. Dans les petites villes, au niveau national, plus de la moitié de l'emploi est un emploi productif. La Bretagne en est un parfait exemple, avec son système agro-alimentaire et ses villes portuaires. L'emploi productif, j'ai regardé, c'est 38% dans les villes moyennes de l'ouest, un emploi lié à la fabrication, un emploi industriel. Alors que dans les métropoles comme Rennes ou Nantes c'est 33% seulement. Donc, plus une ville est petite, plus la part de son emploi est un emploi exportateur. C'est à dire qu'il sert à fabriquer des marchandises qui sont vendues à d'autres. Logiquement, quand la ville est plus grosse, il faut loger plus de monde, il faut transporter, il faut des restaurants... donc, la part de l'emploi au service de la population augmente. Et puis, vous avez l'autre discours. Celui qui consiste à dire que ces villes moyennes sont condamnées par la métropolisation, justement parce qu'elles ne sont pas des métropoles. Elles n'auraient donc pas accès aux laboratoires, aux réseaux de recherche et elles manqueraient de compétences. Vous avez cité un exemple qui est quand même assez significatif : vous êtes obligés d'aller chercher vos «anges» ailleurs. Il y a peut-être un manque de potentiel dans les villes moyennes ? Ce que je peux dire seulement, c'est que la métropolisation n'est pas avérée. Il y a un discours qui est en décalage total avec la réalité. Il y a un rapport qui vient d'être fait par l'union européenne qui montre que les grandes villes ne croissent pas plus vite que les autres. Et c'est vrai en France. Il n'y a pas de

corrélation. Ça a été rappelé tout à l'heure par Claire Guiheneuf, et c'est tout à fait validé en Bretagne. Mais c'est vrai pour la France et c'est vrai au niveau Européen : il n'y a pas de corrélation entre le taux de croissance des villes et leur population depuis 50 ans en Europe. Pourquoi ? C'est ce qu'a dit mon voisin : c'est l'innovation, c'est le tissu d'activités, c'est l'entrepreneuriat, c'est la base économique qui est importante. On vient du Nord-Pas-de-Calais Reynald Bavay et moi. Vous croyez que Lille, qui a pourtant plus d'1 million d'habitants, est une ville dynamique ? La population de Lille stagne. Quelle que soit sa taille, s'il n'y a pas un tissu économique dynamique derrière, la ville ne se développera pas. Il n'y a pas de miracle de la taille. La métropolisation ça se mérite, ça se construit, ce n'est pas un mécanisme automatique magique qui ferait que plus on est gros plus on se développe ! Non, il n'y a pas de fatalité du développement comme il n'y a pas de fatalité du non-développement pour les petites villes.

Reynald Bavay : Pour autant, pour reprendre un de vos arguments, trouver des compétences dans une métropole c'est peut-être plus facile que de les trouver dans des petites villes ?

Guy Baudelle : Exactement. Les compétences sont plutôt dans les métropoles, d'abord parce qu'elles sont plus grosses, tout bêtement, et ensuite parce que, plus on monte dans la hiérarchie urbaine, plus les personnes sont qualifiées. Le système économique d'aujourd'hui est quand même fondé sur l'innovation, sur des produits qui doivent faire la différence non plus par les prix mais par la qualité. Donc on est obligés de se tourner vers des personnes compétentes et ces personnes sont formées majoritairement dans les villes universitaires, dans les technopoles, donc dans les métropoles, qui ont là un avantage. Elles en ont un deuxième

aussi pour les couples dont les membres travaillent tous les deux.

Reynald Bavay : Est-ce que cette bi-activité sert l'intérêt des grandes villes ?

Guy Baudelle : C'est ce que Pierre Veltz appelait «la ville assurance», la théorie de la ville assurance. Si vous êtes un cadre ou une personne formée, qui vivez en couple, c'est difficile dans une petite ville de trouver au même moment un emploi qui convienne à tous les deux, dans le secteur de compétences et avec les prétentions salariale éventuelles associées à votre niveau de qualification. Vous avez plus d'assurance de trouver un emploi à votre convenance dans une grande métropole et inversement l'entreprise a plus de facilité dans un vaste bassin d'emploi de trouver au moment où elle le souhaite les compétences qu'elle veut recruter.

Reynald Bavay : Jean Viard, vous voulez compléter ?

Jean Viard : Je suis tout à fait d'accord. Juste deux choses. Le travail moyen des couples en France, c'est 70 heures et en réalité ça n'a pas changé depuis un siècle. Ce qui a changé c'est le nombre d'heures que fait la femme. Il faut dire les choses comme elles sont. Ce qui change dans notre société c'est que 80 % des femmes sont salariées, même si on connaît le problème du salaire féminin. Il n'y en avait que 50% en 1968. Ce qui se passe, c'est que les hommes travaillent moins d'heures et les femmes plus d'heures. Mais, deuxième remarque là-dessus, on ne travaille pas moins qu'avant. Avant, simplement, il n'y avait pas la même productivité et il y en avait beaucoup qui ne travaillaient pas. Nous, on a généralisé le salariat. En France il y a seize millions deux cent mille salariés cette année. Il y en avait quinze millions cinq cent mille il y a cinq ans. Donc, bien sûr

qu'il manque des emplois. Et, en même temps, on n'arrête pas d'augmenter le nombre de gens qui se lèvent le matin pour aller travailler. C'est pour ça aussi que la société tient. Parce qu'on mélange les différents types de chiffres. On est de plus en plus nombreux, et le taux d'emplois féminins augmente. C'était la première chose. Pour ce que vous avez dit sur les villes, c'est évidemment essentiel. Le danger de la petite ville c'est quand elle est dans une mono activité. Quand l'entreprise s'arrête, comme dans le cas Moulinex, les gens ne peuvent pas se retourner et là on voit des situations épouvantables. L'intérêt de la ville un peu plus grande, c'est que l'on a un marché du travail. Dans les petites villes, il est parfois un peu théorique. Mais un ouvrier sur deux en France est à la campagne. Donc l'usine est plutôt à la campagne, ou dans la petite ville. En ce qui concerne Paris, on voit très bien comment les entreprises sont parties, en Plaine St Denis, dans tous ces quartiers en transformation. Pour finir, je ne fais l'éloge du monde non-industriel. L'industrie est essentielle, même s'il faut bien comprendre qu'il n'y a pas que ça : ce n'est qu'une partie de la production de richesses dans les sociétés modernes. Le savoir, la santé, le tourisme en sont une autre partie. L'économie de la retraite, en Europe, devient un champ absolument majeur. Pour un territoire, un couple de retraités, c'est une ressource. Pour la société c'est une charge mais, pour une commune, trois retraités, c'est un emploi. Il faut voir tout ça en même temps et se dire que, quand on attire les retraités, on peut aussi attirer les jeunes, parce que les familles sont structurées. On ne parle pas assez en France de la structuration des familles dans les territoires. Le fait qu'on donne priorité aux enfants quand ils veulent habiter à côté des parents. En Italie, Les élus et techniciens prennent en compte tout le temps la distance

mère-fille. C'est un critère d'aménagement, d'attribution de logements. Nous, on ne pense pas à ces choses là. Les gens vivent dans des réalités. Ils ont des parents âgés. Ils ont des petits-enfants, etc. Et, un territoire qui marche bien sait construire ce genre de lien. C'est l'autre face de l'industrie mais c'est la même question. Il ne suffit pas de résoudre un des deux problèmes.

Reynald Bavay : Merci pour cette précision. Je reviens vers un des thèmes qui a occupé aussi tout à l'heure nos débats : la fameuse coopération entre villes, et on en reparlera tout à l'heure à travers la deuxième table ronde avec les élus. On l'a dit, les villes sont relativement distantes les unes des autres. Mais, en même temps, elles ont des complémentarités à jouer. J'ai envie de poser la question d'abord à Guy Baudelle : la coopération entre les villes, qu'est-ce que ça veut dire, qu'est-ce qu'on met derrière ?

Guy Baudelle : La coopération, les villes la pratiquent déjà à l'intérieur de l'agglomération. Les élus parmi nous, vous faites tous de l'intercommunalité, vous savez ce que c'est que la coopération. En intra agglomération ou même à l'intérieur d'un pays, on le fait déjà. La coopération entre les villes, c'est ce qu'on appelle les réseaux de villes. C'est quelque chose qui revient régulièrement dans les politiques d'aménagement du territoire. C'est souvent dénigré par manque de financement. Par exemple, concernant la politique de la Datar sur la coopération métropolitaine, il y a eu de l'argent pour les études, pour constituer le réseau et puis après plus rien ! Donc, c'est sûr, ce n'est pas très incitatif. Coopérer ça coûte, il faut se déplacer, ça prend du temps, il faut éventuellement recruter pour animer les réseaux etc. Donc là, ce n'est pas un très bon signe qui est donné ! En Europe du nord, où la coopération interurbaine

des réseaux de villes fonctionnent bien, c'est financé en tant que tel. Il y a une autre raison pour laquelle la coopération entre villes ne fonctionne pas bien, c'est que ce n'est pas très vendeur. Ça a été montré par les chercheurs en science politique : la rentabilité électorale d'un réseau de villes n'est pas exceptionnelle pour un grand élu ! On représente beaucoup plus facilement sa ville, son agglomération, c'est logique. C'est presque une dispersion que de s'occuper de coopérer avec le voisin ou, encore pire, avec une ville plus éloignée. Puisque ce n'est pas très motivant et, objectivement, pas très bien récompensé du point de vue strictement politique, de faire de la coopération avec ses voisins, il vaut mieux s'occuper de ses administrés, c'est quand même plus solide du point de vue de l'électeur. Et pourtant la coopération n'est pas sans intérêt. Il y a au moins trois avantages. D'abord, ça permet de résoudre des problèmes analogues. On a des problèmes en commun. Vous en avez cité quelques uns, Jean Viard : s'occuper des familles, leur trouver un logement... Il y a quand même des formules intéressantes, des stratégies de développement qu'on peut partager, des expériences que l'on peut mener de façon similaire. Deuxièmement, c'est facile à comprendre, on peut mettre en commun des moyens. Si on est une ville moyenne, on n'a pas forcément les moyens de faire les choses toute seule, donc ça fait des économies d'échelle. Et puis, troisième avantage, on peut jouer aussi sur la complémentarité. Et là, ça peut être des grandes villes avec des villes moyennes, des grandes villes avec des petites ou, comme vous l'avez montré dans vos exemples de réseaux, avec des territoires plus éloignés. Le problème c'est que ça manque un peu de dimension symbolique. Les réseaux de ville, ce n'est pas très facile à afficher et la valeur ajoutée, y compris pour les animateurs, n'est pas toujours bien per-

çue. Ça prend du temps. Il y a des manœuvres d'approche. Il faut créer la confiance, repérer les champs de coopération possible. Il faut ensuite accepter d'y passer du temps, d'y donner de l'argent, d'évaluer, de voir si ça marche... Et, au bout du compte, on n'est pas sûrs que ça apporte vraiment grand chose. Il y a toujours une méfiance possible. C'est ce que montre une théorie qui s'appelle «la théorie des jeux» qui vient de la bourse, où l'on essaie d'évaluer ce que va jouer l'autre. Est-ce que c'est lui qui va y gagner ? Est-ce qu'on va y gagner tous les deux ? Et ça conditionne le plein engagement des acteurs dans la coopération. Ce qui est dommage, parce que si on regarde ce qui se passe, par exemple en Europe du nord, où on a fait financer de façon assez importante par les autorités régionales et par l'État, la construction de réseaux de villes, solides et de longue durée, on voit que ça marche. Ça apporte à ces villes, qui sont souvent de petites tailles, très isolées, très périphériques, dans leurs pays comme en Europe, des éléments qui n'auraient pas pu s'y bâtir. Y compris dans des secteurs de très haut niveau, comme l'université, l'innovation, les centres de recherche. En Finlande, par exemple, Oulu, qui est une ville au-delà du cercle polaire, est une technopole. Le Point titrait récemment «La Silicon Valley du cercle polaire». Vous avez là une petite ville d'Europe du nord qui est un vrai Cambridge, avec beaucoup de centres d'innovation. L'économie finlandaise est l'une des plus compétitives du monde, pas seulement dans ses métropoles.

Reynald Bavay : J'étais en train de regarder ce qui se passait entre Quimper, Vannes et Lorient. Juste, rapidement, qu'est-ce que vous y cherchez ?

Guy Baudelle : Je peux donner un exemple. Je dirige des thèses et il se trouve qu'on a réussi un beau mon-

tage : un doctorant est financé pendant trois ans pour faire un travail de recherche sur les réseaux d'entreprises en Bretagne sud. C'est nouveau et c'est financé à moitié par la région Bretagne, sur son enveloppe recherche, et à moitié par trois agences d'urbanisme et de développement.

Reynald Bavay : Je crois que Clément Marinos, notre thésard, est là, dans la salle. Qu'est-ce qu'il cherche ?

Guy Baudelle : L'objectif de cette thèse, c'est précisément de voir comment fonctionnent les entreprises en réseau. Est-ce qu'elles ont les moyens de fonctionner en réseau dans cet espace de la Bretagne sud qui est constitué de trois villes moyennes, distante relativement les unes des autres. Est-ce qu'elles ont besoin de faire coopérer les institutions entre elles pour faire leurs affaires, pour innover ? Voilà les questions que l'on pose, avec l'objectif final d'améliorer les politiques publiques de développement territorial, en faisant des enquêtes auprès des chefs d'entreprises et des entrepreneurs, pour savoir quels sont leurs besoins précis en matière d'aménagement et de construction de réseaux.

Reynald Bavay : Même envie de coopérer à Saint-Brieuc Jean-Jacques Fuan ?

Jean-Jacques Fuan : Oui, absolument. On coopère avec les villes avec les communautés de communes, les intercommunalités. Tout ça va dans le sens d'améliorer la collaboration et la coopération inter-villes.

Reynald Bavay : Patrick Poupon, vous avez déjà discuté du sujet tout à l'heure...

Patrick Poupon : Sur la coopération, ce que je constate, d'après les projets que l'on a pu labelliser, c'est

que les consortiums ne sont pas centrés sur un seul bassin d'emploi. On a des entreprises de Brest, un laboratoire de recherche de Lorient, une autre entreprise de Saint-Malo... Pas un seul des projets labellisés n'est centré sur Quimper-Cornouailles ou sur Brest. Je crois qu'on a automatiquement des acteurs répartis sur le territoire et répartis naturellement.

Reynald Bavay : Jean Viard, qu'est-ce que ça veut dire la coopération pour les gens ?

Jean Viard : Je ne dirais pas les choses comme ça. Je crois que chaque territoire est un stock culturel. Et qu'après, on peut articuler des stocks culturels différents. Dans notre période de changement extrêmement rapide, on peut économiser énormément d'argent en allant voir chez les autres comment ils ont réagi à l'innovation et l'apporter chez soi. Ça c'est un boulot énorme. Je ne sais pas si c'est de la corrélation structurée. J'ai fait ça quand j'ai restructuré les déchets Marseille, qui est une ville absolument catastrophique en la matière, tout le monde le sait. Je suis simplement allé demander aux Nantais, aux Bordelais, aux Bruxellois aux Aixois. Ils sont venus passer trois jours, on a refait la politique et on a été primés par Eco emballage... Il y a des savoir-faire dans l'affrontement à la modernité qui sont considérables partout. Parce qu'on est tous en train d'être des innovateurs. On est dans une société qui change tellement vite qu'en réalité on ne produit que des prototypes. Comment est-ce qu'on fait intégrer Internet dans les écoles ? Il faut aller voir. Il y en a qui ont des idées. Il y en a qui n'en ont pas. Il y en a qui sont mauvaises, etc. Moi, je crois beaucoup à ça. Et je voudrais dire une deuxième chose. Ce qui compte, dans un territoire, c'est les possibilités aléatoires de rencontres des gens. Quand vous allez à Tokyo, c'est toujours frappant. Ils sont 32 millions mais la ville

est faite de telle manière qu'il y a peu d'opportunités de rencontres, c'est organisé par quartier. Prenez une ville comme Montpellier, qui est toute petite, tout le monde en parle. Parce qu'elle est structurée comme un hub, que quand vous allez là-bas, vous n'allez pas oublier de passer sur la place de la Comédie, de croiser les gens, de les rencontrer, c'est vivant. La vraie question est là : comment créer des moments où l'on a le sentiment de possibilités aléatoires de rencontres ? Les vieux les jeunes, les immigrés, les diplômés, les pas diplômés, etc. Et ça, c'est essentiel. Quand on parle de la Bretagne, Carhaix par exemple, c'est à un moment de ces hubs de l'aléatoire breton. Peut-être qu'il en manque un autre à Brest. Moi je travaille beaucoup sur Metz. C'est une ville qui m'intéresse énormément, parce que, à priori, elle n'avait rien pour elle, à part que j'y suis né ! Je n'y suis resté que 6 mois, donc ce n'était pas un argument de développement, mais c'est une ville qui se développe. Elle a fait son musée, elle arrive à attirer de l'économie. Comme vous ils ont un hub d'entrepreneurs à côté du maire, avec les chefs d'entreprise, la chambre de commerce, l'université, l'hôpital, toutes les grosses structures où il y a de l'innovation et, ça, c'est un moteur. Je crois beaucoup à cette coopération-là. Il faut aider les entrepreneurs à développer, y compris les entrepreneurs publics. Un hôpital c'est une énorme entreprise dans une ville. Mais ne maillons pas plus cette société. On a déjà multiplié les intercommunalités, les machins où personne ne comprend rien, ça produit du fonctionnaire et du dossier. Je suis à la fois fonctionnaire et producteur de dossier, donc je peux me permettre de le dire ! C'est quand même terrible. Il faut aider les entreprises, les pousser, leur tendre la main quand ils sont fragiles. C'est ça le boulot des élus, pas de multiplier les casquettes et les statuts. En France, on multiplie

un peu trop ce genre de structures et il faut se libérer de ce carcan. C'est ce que j'ai dit sur les permis de construire tout à l'heure, sur l'intercommunalité qui me laisse profondément perplexe. Et je vous rappelle qu'il n'y a que deux territoires qui font sens dans la tête des gens, c'est la commune et le département, parce qu'en gros c'est un repère. Faisons attention à ça. Ne construisons pas une société pour les bac +4 qui ont fait ou sociologie ou géographie.

Reynald Bavay : C'est un message que l'on a entendu, nous les urbanistes, les universitaires et les bac+4 ! Question à la salle maintenant.



Échanges avec la salle

Thierry Catrou, président du Conseil de développement du pays de Lorient : Vous avez cité Laurent Davezies tout à l'heure. Il vient d'écrire un nouvel ouvrage où il a une vision un peu catastrophique de l'espace territorial apparemment. Pour lui, hors des métropoles, point de salut, il faut abandonner les péruations qui permettaient d'uniformiser ce territoire. Dans une situation où l'État n'a pas d'argent, faut-il mettre l'accent sur ces métropoles qui vont rayonner à l'échelle internationale. Est-ce que dans ce cadre là, entre autre, les villes moyennes n'auraient pas un intérêt politique à s'organiser en réseaux et non simplement par les aléas d'une économie ?

Guy Baudelle : Oui, naturellement, elles le font déjà d'ailleurs, il y a des réseaux de villes moyennes, il y a un réseau des villes bretonnes. Chaque territoire cherche à faire partie d'un maximum de réseaux, parce que ça multiplie les opportunités. Je vais travailler avec mon voisin mais je vais aussi travailler avec des villes de pays étrangers, parce que ça peut servir à l'occasion, comme vient de le dire Jean Viard. Et donc j'ai intérêt à structurer un minimum ces réseaux. Parce que je suis une institution, j'ai besoin d'un budget, de statuts. Il faut que ce soit un minimum formalisé sinon ça ne fonctionne pas bien. Les villes moyennes doivent jouer leurs cartes qui sont celles des réseaux, alors que les mé-

tropoles sont un peu plus égoïstes quand même. Elles ont des potentiels plus forts. Elles peuvent se permettre de jouer seules, ou d'essayer de jouer seules.

Question de la salle (participant non identifié) : Tout à l'heure, dans la fonction métropolitaine, on nous a présenté le critère «tourisme» et là vous n'en avez pas du tout parlé. J'ai vu un chiffre qui m'a surpris, dans Ouest-France, il y a quelque temps : Nantes a développé toute une politique sur le tourisme et il n'y a que 80% des gens qui sont touristes sur Nantes qui viennent localement. Donc, je voudrais comprendre si le côté tourisme d'une métropole est lié à son côté récréatif ou si c'est vraiment dans le cadre d'une politique touristique de la France qui peut être décliné sur PACA ou la Bretagne ?

Jean Viard : Juste deux mots sur le tourisme. Ce qui compte c'est la mise en désir des lieux, rendre les territoires désirables. Quand une ville devient désirable - on peut rester sur l'exemple de Metz - ça a des effets d'attraction vers l'extérieur, mais aussi sur des gens qui restent dans la ville parce qu'habiter à Metz ça devient fun, alors qu'habiter à Arras ou à Sedan ça ne l'est pas. Comment on garde la jeunesse et comment on vient dans une ville, au fond c'est un peu la même chose. Les territoires touristiques ont plutôt tendance à se développer aujourd'hui parce qu'ils se peuplent. Regardez Provence-Alpes-Côtes d'Azur. Quand j'étais petit, on était

deux millions. Aujourd'hui on est 5 millions et il y a plus 32 millions de touristes. Le tourisme représente 10 à 11% de l'emploi. C'est le cœur de l'économie. Et pourtant on fabrique surtout des hélicoptères ! Il y a de vrais secteurs industriels. On ne sépare pas les deux. Quand Thomson se localise à Aix en Provence, c'est aussi parce que, grâce à l'image de la ville, image construite par le tourisme, Thomson sait qu'à Aix, il trouvera les salariés rares qu'il veut. Parce que n'importe quel salarié rare de niveau mondial, on lui propose un poste à Aix, il le prend. On lui propose un poste à Charleville Mézières, je ne vais pas dire «sa femme le quitte», ça ferait complètement macho, mais c'est quand même un peu ça ! Le tourisme est incorporé dans l'image des territoires. Des villes comme Lille ou comme Metz, qui n'étaient pas touristiques, puisque le tourisme est plutôt littoral et ski, ont construit une attractivité par la culture. Et Nantes ? Le boulot qu'ils ont fait pour fusionner tourisme et culture, confier tout ça à Jean Blaise qui dirigeait le Lieu Unique et faire l'année dernière le «Voyage à Nantes», pour moi c'est complètement emblématique d'une politique intelligente, où le tourisme devient un élément du développement global de la ville et non pas un secteur économique à part.

Reynald Bavay : Guy Baudelle, un mot ?

Guy Baudelle : Oui, très intéressante votre question monsieur.

Comme l'a dit Jean Viard, il est de plus en plus difficile de séparer le «tourisme», le touriste étant plutôt quelqu'un venu d'ailleurs, qui passerait trois nuits sur place (c'est la définition statistique du secteur des loisirs) et la culture, plus ouverte massivement pour les habitants de la ville. La culture est devenue un élément essentiel et stratégique du développement des villes pour les raisons que vient de donner Jean Viard. Parce que la culture, ce n'est pas que pour les retraités seniors qui ont de l'argent et du temps. Si c'est bien conduit, c'est aussi pour les actifs qui s'installent et pour l'ensemble de la population.

Question de la salle (*même intervenant que précédemment*) : J'avais une deuxième question. En Bretagne, il y a quand même le problème de la pérennité des emplois liés au tourisme, qui sont des emplois saisonniers. Quand on parle de développement, l'exemple de la zone de Crozon m'a frappé, parce que je la connais un peu, et que là-bas, ce sont surtout des emplois saisonniers qui ne permettent pas aux gens d'avoir des projets de vie. Le problème de ces emplois concerne la Bretagne et toute la côte.

Jean Viard : Dans le tourisme, il y a de l'emploi stable qui augmente et, en plus, c'est de l'emploi qui est en train de monter en qualification et qui est en train de se masculiniser dans certains segments. À côté de ça, il y a de l'emploi saisonnier, c'est tout à fait exact. La question est : quelle type de politique est menée ? Prenez les pays d'Europe du nord. Il y en a beaucoup qui ont considéré que l'emploi saisonnier devait favoriser l'insertion des jeunes dans la société. En Belgique, par exemple, pour prendre un exemple très précis, tous les jeunes peuvent travailler dans le tourisme pour 3000 euros sans charges sociales, à partir de 16 ans et jusqu'à 23 ans, parce que l'on considère que c'est une des façons

d'apprendre à travailler, en parallèle aux études. Je pense que ce sont de bonnes politiques. L'emploi saisonnier, il y en aura toujours dans le tourisme, même si ce n'est pas la majorité des emplois. Il faut construire des projets pour que cette saisonnalité s'inscrive dans un trajet professionnel, et ça on ne le fait pas toujours parfaitement bien.

Olivier Sire, universitaire, vice-président du CESER : Je défend l'idée d'un réseau de villes moyennes, c'est le trait d'union idéal entre les métropoles, les petites villes et les territoires ruraux. Si on parle de solidarité et de cohérence de projets de territoire, ça me semble absolument évident sur des domaines de coopération. Il faudrait que l'on revienne sur ce qu'a dit Patrick Poupon et sur le fonctionnement d'un pôle de compétitivité. Le Pôle Mer, je l'ai fréquenté un peu, Valorial beaucoup plus et, effectivement, une entreprise ne connaît pas les limites administratives. Elle va chercher les compétences là où elles sont. On parle beaucoup de «territoire», qui est un terme polysémique. Un territoire ce n'est pas seulement géographique, ce n'est pas seulement administratif, ça peut être un territoire projet. Il faudra, et ce sera sûrement sous la pression amicale des réseaux d'entreprises, que les élus acceptent de travailler en local, sachant que les entreprises qui sont implantées sur leurs territoires ont une partie de leur activité en réseau avec des entreprises qui peuvent être dans des régions éloignées, pour ne parler de l'Europe. Les consortiums se montent au niveau des pôles de compétitivité. Pourquoi ne pas appliquer la même technique pour aller à l'export ? J'ai posé la question à BCI, Bretagne Commerce International. Il y a un projet qui a bien marché, qui a servi non pas à bouter les anglais hors de France mais les Hollandais d'Algérie, où une dizaine d'entreprises de la filière lait a complètement récupéré le

algérien. Il faut concevoir le territoire en fonction du projet qu'on a, pour moi c'est le saut qualitatif qu'on a à faire. Il y a beaucoup trop de confusion entre des démarches de stratégie, que l'on mène peu, et des démarches d'opérateur. Une fois qu'on a défini le projet, puis le territoire, on définit les opérateurs qui peuvent agir (une collectivité, un réseau d'entreprises, une technopole...). Pour terminer, pour ne pas être trop long, on a parlé beaucoup d'innovation également, et implicitement d'innovation technologique. Le saut qualitatif dépendra de notre capacité à innover du point de vue organisationnel.

Catherine Le Bot : Moi j'ai une question de citoyenne. Tout à l'heure, monsieur Viard, a évoqué les possibilités aléatoires de rencontres. Ça m'a beaucoup interpellée. Je rappelle quand même, que la décentralisation, avait un objectif, qui était de faire en sorte que les décisions de gestion des affaires publiques soient prises au plus près des citoyens. Or, aujourd'hui, sur un sujet tel que celui des villes, on n'a absolument pas parlé de démocratie locale. Plusieurs lois donnent aux élus la possibilité de mettre en place une véritable démocratie locale : on a les Conseils de quartier, des Commissions consultatives, des forums citoyens et tous ces outils ne sont pas suffisamment utilisés par les élus. Aujourd'hui, sur Lorient, je vais faire une grosse critique, et je pense qu'elle est partagée par une grande partie de la population : nous avons des réunions de concertation qui sont en fait des réunions d'informations descendantes dans lesquelles les citoyens n'ont pas la parole. Aujourd'hui, il y a une crise de la représentativité politique. La démocratie représentative doit s'accompagner d'une démocratie participative et je voudrais bien que, tous, nous en soyons convaincus et que nous défendions cette idée.

Reynald Bavay : Pas de réaction ? Une dernière question ?

Patrick Poupon : Je voulais revenir sur l'introduction de Jean Viard, sur la notion d'attractivité de territoire. Vous avez parlé rapidement de qualité de vie. En Bretagne, et dans toutes les régions littorales, on a cette problématique : concilier développement économique en bordure littorale et attractivité au sens qualité de vie, pas touristique mais même résidentielle. Et pour nous, pôle Mer, c'est un véritable enjeu que de réussir à concilier les deux. La mer ne peut pas être vue comme un sanctuaire, parce que dans ce cas on gèle le développement de notre région. Il faut que l'on réussisse à concilier développement économique et préservation de ce littoral, parce qu'en plus de nous assurer une certaine qualité de vie c'est un véritable levier de développement économique. Je voulais mettre ça en pâture pour les réflexions futures de vos agences, parce que c'est vraiment un souci et c'est une vraie spécificité bretonne, vu la concentration

des bassins d'emploi sur le littoral. Donc, n'oubliez pas cet aspect-là. C'est quelque chose qui nous préoccupe, nous, pôles de compétitivité.

Jean Viard : D'accord avec ce qui vient d'être dit sur la qualité de vie. L'autre jour, je travaillais à Narbonne, je leur disais «garantissez une place en crèche à tous les enfants, soyez très attentifs au niveau des écoles maternelles et primaires». C'est ça, aussi, la qualité de vie. La qualité de vie, c'est la sécurité, mais c'est également le fait de construire des maisons d'où les gens voient la mer. Marseille se bat pour ça. Pour que les quartiers pauvres voient aussi la mer. Il est essentiel de comprendre que dans nos sociétés, de plus en plus, c'est un des niveaux du développement. Il ne s'agit pas de dire que ça va remplacer une usine mais de prendre conscience qu'une entreprise va venir pour ça. Chaque fois que vous allez à Lille, on vous demande s'il pleut. Mais on ne vous le demande pas quand vous allez à Bruxelles. Le climat de Bruxelles c'est le même qu'à Lille.

C'est une question d'image. Vous devez travailler sur l'image de votre territoire. On ne pense pas qu'on va en Irlande prendre une douche. On pense qu'il y a des ânes et des beaux paysages. L'image d'un territoire se construit. C'est une construction culturelle. C'est le rôle des artistes, de la littérature, du cinéma que de construire cette image et il ne faut pas se leurrer : c'est un enjeu majeur. Habiter un territoire c'est habiter dans une image. C'est le rôle du tourisme de la faire connaître mais avant il y a des gens qui doivent la construire et La Bretagne a des atouts absolument gigantesques, notamment en termes de qualité de vie, de paysages, de littoral, mais ce n'est pas forcément à vous de le dire. Regardez-vous dans l'œil de l'autre. Le développement c'est d'être dans l'œil de l'autre, pas forcément de se regarder dans la glace.





De gauche à droite : Norbert Métairie, Thierry Burlot, Daniel Delaveau, Marc Andro

Table ronde 2 Le point de vue des élus

Marc Andro
adjoint au maire de Quimper,
vice-président de
Quimper Communauté

Thierry Burlot
vice-président de
la Région Bretagne

Daniel Delaveau
maire de Rennes,
président de Rennes Métropole

Norbert Métairie
maire de Lorient,
président de Lorient Agglomération

Reynald Bavay : S'il y a un modèle territorial breton, qu'est-ce qu'on en fait ? Place à l'action après la réflexion. Dans un contexte de préparation d'une nouvelle contractualisation avec l'échelon régional, avec l'échelon local, dans ce contexte de préparation aussi d'une nouvelle phase de la décentralisation et, il faut le dire aussi, de raréfaction des deniers publics, d'impact de la crise économique sur les territoires bretons, mais aussi à l'approche de certaines échéances électorales, nous avons invité les élus des villes concernées par les agences et la région Bretagne. Daniel Delaveau, maire de Rennes et président de Rennes Métropole, juste un petit mot pour commencer. Il y a un an, vous étiez à Rennes, vous accueilliez les premières rencontres des villes en Bretagne. 15 mars 2012 - 12 mars 2013, quels sont les changements ?

Daniel Delaveau : Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu des changements en 2012 sur le plan de la politique nationale et gouvernementale, et cela nous concerne dans chacun de nos territoires. Ce qui n'a pas changé c'est l'engagement que l'on avait pris de se rencontrer avec l'ensemble des villes de Bretagne. Il de-

vait s'inscrire dans la durée et on en fait la démonstration ici. Ce n'est que la 2e rencontre mais il y en aura d'autres. Je suis convaincu que ces échanges sont non seulement utiles mais absolument nécessaires et indispensables.

Reynald Bavay : Merci. J'accueille aussi Marc Andro, adjoint au maire de Quimper, vice-président de Quimper Communauté, Thierry Burlot, vice-président de la région Bretagne et Norbert Métairie, maire de Lorient, et président de Lorient Agglomération. Trois temps, trois angles. Première question : il y a un polycentrisme breton. On se sait pas si c'est un modèle mais c'est une réalité, qu'est-ce qu'on en fait ? Quelles coopérations ? Quelles stratégies territoriales ? Norbert Métairie, je commence par vous. Est-ce que la Bretagne sud existe ? Tout à l'heure on a parlé de la coopération Vannes-Lorient-Quimper, est-ce que c'est une réalité ?

Norbert Métairie : La Bretagne sud existe, oui. Est-elle lue comme telle ? Je pense que oui. Elle a une certaine spécificité vue de l'extérieur. Y a-t-il une identité, un label particulier

«Bretagne sud» ? Je ne pense pas. Par contre, il existe beaucoup de coopérations. Elles se traduisent avec l'université de Bretagne sud, par exemple, mais aussi au travers de liens entre les entreprises, notamment dans le secteur du tourisme et du nautisme, qui s'est développé récemment. Les mouvements quotidiens sont assez importants. Pour revenir sur ce qui a été dit tout à l'heure, je crois beaucoup à la notion de flux, plus qu'à la notion de structure proprement dites. Je crois à des territoires de dimensions suffisantes, cohérentes, qui correspondent aux bassins de vie, parce que c'est la proximité, le quotidien des gens, l'endroit où ils habitent, où ils travaillent, où ils se déplacent, pour leurs loisirs ou pour faire leurs courses, pour les études, mais je crois aussi beaucoup, notamment pour le développement global, aux capacités qu'ont les villes de coopérer. Et si on a décidé de se lancer, avec Rennes 2, sur un travail de réflexion lié aux trois agglomérations, en confiant à un universitaire le soin de bien identifier comment fonctionnaient ces flux, notamment en termes économiques, c'est aussi parce qu'on a besoin de travailler ensemble à cette échelle là qui, vue de loin, est quand même une échelle de proximité. Pour autant, la coopération ne doit pas se limiter à la Bretagne sud. Elle est liée aussi aux liens que l'on peut avoir avec d'autres villes, et pas seulement en Bretagne. Ça rejoint cette notion de flux qui me semble importante dans le monde d'aujourd'hui et encore plus dans celui de demain, où la coopération prendra de multiples formes. Ce que recherche chacune des entités urbaines, c'est cette capacité à forger son identité sur ses savoir faire, ses compétences, au travers des coopérations qu'elle peut avoir et qu'elle va chercher en fonction de ses besoins et de ses attentes.

Reynald Bavay : Marc Andro, vers où regarde Quimper ? Vers Lorient, vers Brest, vers la Cornouailles ?

Comment vivez-vous cette question de la coopération dans votre quotidien d'élu ?

Marc Andro : Il faut peut-être d'abord parler du polycentrisme. Vu de Quimper et de la Cornouailles, il y a deux réalités. La première c'est que le polycentrisme existe même à l'échelle de notre propre pays. Quimper pèse un bon quart de la population du pays et c'est d'ailleurs pour ça que l'on mis en place notre agence de développement et d'urbanisme, pour organiser le dialogue avec les territoires qui nous entourent, des villes plus petites, avec qui le rapport est loin d'être celui d'une métropole avec une toute petite ville. Ce dialogue, on cherche à le faire vivre dans des domaines variés : l'économie, les plans climat-énergie, le tourisme, le travail au niveau des Scot... ça donne progressivement une force au territoire. Le polycentrisme, à l'échelle de la Bretagne, on souhaite qu'il soit vécu de la même manière, avec des complémentarités entre nos villes. Sur Quimper, historiquement, on a un lien privilégié avec Brest, par l'université, et aujourd'hui par un renforcement de la liaison ferroviaire et un certain nombre de collaborations. Mais l'on souhaite très clairement développer d'autres complémentarités, notamment avec la Bretagne sud, comme vient de le dire Norbert. La Bretagne sud est une réalité. C'est le prolongement de l'Arc Atlantique, qui est aujourd'hui un facteur de dynamisme important sur le territoire national. Cette dynamique, je crois, arrivait jusqu'à Vannes. Si jusqu'en 2008, la performance du pays de Lorient était relativement moyenne, les derniers chiffres montrent que dans la période récente c'était plutôt bon. Il y a une dynamique à laquelle nous souhaitons nous rattacher sur différents sujets. On souhaite également continuer à travailler avec les grandes villes, via notamment les pôles de compétitivité. Pour ce qui est du pôle Mer c'est

surtout un certain nombre de liens avec Brest. Pour ce qui est de Valorial, c'est un dialogue bien souvent avec des structures Rennaises. Et, avec la mise en place de l'IRT Jules Vernes sur Nantes, on souhaite également voir ce que l'on peut faire dans ce cadre là.

Reynald Bavay : Daniel Delaveau... Rennes capitale régionale mais Rennes qui tisse des liens avec Nantes, Angers... Comment concilier les deux. Est-ce qu'on ne vous fait pas le reproche de nouer d'autres alliances au détriment de votre solidarité ?

Daniel Delaveau : Non, je ne crois pas, parce que l'enjeu qui a été souligné lors de la table ronde précédente par Jean Viard ou Guy Baudelle, est l'articulation des différentes échelles de territoire autour de projets. Les projets dictent les coopérations et la volonté de faire ensemble. Il y a différents niveaux de coopération. Celles à l'échelle de la métropole rennaise, au sein du pays de Rennes, d'autres avec Saint-Malo par exemple. Rennes Métropole a des coopérations dans le cadre de l'ensemble des villes de Bretagne et a décidé aussi, avec les autres agglomération concernées de transformer l'espace métropolitain Loire / Bretagne, en pôle métropolitain réunissant Loire/Bretagne avec Brest, Angers, Nantes, Saint Nazaire et Rennes. Ces différents échelons ne s'opposent pas l'un à l'autre. Ils sont complémentaires. On le voit à travers les cartes et la présentation qui a été faite par Claire Guiheneuf. Je pense que l'enjeu est la complémentarité des coopérations. Parce que, je rebondis sur ce que disait Norbert Métairie, ce qui fait la ville ce sont les flux et je reprends souvent l'expression d'Olivier Mongin, qui est à la fois urbaniste et philosophe : la ville c'est des flux, des nœuds et des réseaux. Et on peut appliquer ça à la ville au sens très large, ainsi qu'aux territoires et à la

région. Quand on parlait tout à l'heure des liens qui existent à travers les 5 pôles de compétitivité entre les différentes villes de l'ouest, on pourrait rajouter aussi les liens internationaux. Chacun de nos pôles universitaires, que ce soit à Lorient, à Brest, à Rennes, à Saint Brieuc ou ailleurs, chacun des laboratoires est aussi en lien sur le plan international avec le monde entier. Et il serait parfaitement stupide à mon sens d'opposer un maillage à un autre. Quand tout à l'heure Jean Viard disait «on est tous urbains», il mettait en évidence que ce sont les comportements sociaux, les modes de vie, le vécu de nos concitoyens, qui doit guider notre action et faire qu'on est à la fois citoyen de son quartier, de son hameau, de sa commune, de son agglomération, de la Bretagne et du monde. Ça peut paraître une formule un peu abstraite mais c'est la réalité. Les liens existent. Ma fille, qui est en première année de fac, dialogue tous les jours avec des personnes qui sont en Australie ou aux États-Unis. C'est aussi à cette échelle-là que ça se joue. On a besoin de développer des réseaux. Cela peut paraître compliqué. Mais l'essentiel c'est de travailler et d'échanger au bénéfice de projets concrets. Des exemples ont déjà été donnés et on pourrait les multiplier.

Reynald Bavay : Thierry Burlot, vous les voyez comment ces coopérations ? Est-ce qu'au moment où le pouvoir régional est appelé, peut-être, à se renforcer, à travers le projet de loi sur la décentralisation, est-ce que vous les voyez comme un contrepoids au pouvoir régional ?

Thierry Burlot : Absolument pas. C'est une chance pour la Bretagne. On passe trop de temps à opposer les territoires les uns aux autres. On a besoin de construire ces réseaux en Bretagne et c'est aussi notre force. On parle beaucoup de la ville : des petites villes, des villes moyennes... On pourrait parler aussi de la com-

plémentarité ville/campagne. On pourrait parler des liens entre la terre et la mer. Et quand on parle de tout ça on parle de la Bretagne, de ses forces et de ses fragilités. Le polycentrisme breton, je ne sais pas si c'est une chance, mais en tous cas c'est une réalité. Et aujourd'hui il est clair que la Bretagne, comme les autres régions françaises et européennes, subit une crise majeure et qu'il nous faut nous donner des perspectives. J'ai beaucoup apprécié la table ronde précédente car il est temps que l'on revienne sur nos fondamentaux, autour de la question agricole notamment et agro alimentaire, que l'on puisse engager cette métamorphose que l'on souhaite. Il faut que cette région soit encore une terre de production et de transformation mais, comme l'a dit Jean Viard, il faut faire attention aux algues vertes. La question de l'attractivité concerne toute la Bretagne, que l'on soit en ville ou à la campagne. La question qui est posée aujourd'hui, avec le polycentrisme, c'est aussi la question des nouvelles formes d'urbanisation qu'il va falloir imaginer. Ces 20 ou 30 dernières années, nous avons consommé beaucoup trop d'espace. Il faut protéger les espaces ruraux et agricoles. Il faut repenser l'urbanisation. Repenser la ville et la place même du cœur de ville. Ce qu'on a constaté ces dernières années malheureusement, même avec le fait intercommunal, c'est un appauvrissement de beaucoup de petites et de moyennes villes en Bretagne et personne ne peut s'en satisfaire. Surtout aujourd'hui, au moment où la région Bretagne souhaite engager une nouvelle contractualisation avec les territoires bretons.

Reynald Bavay : Justement, quels sont les enjeux ? Vous en avez déjà cité un : la relation ville campagne, le cœur des villes.

Thierry Burlot : Elle va l'engager autour d'un territoire connu en Bre-

tagne : les pays. Même si les pays peuvent être discutés et discutables. On parlait du pays de Rennes tout à l'heure et de l'attractivité de Rennes. On voit bien qu'elle dépasse les limites actuelles du pays. C'est un espace de contractualisation, que l'on souhaite privilégier, même si pour les aggro on pourra en discuter. Mais en tous cas, notre volonté très claire est de profiter d'une nouvelle contractualisation 2014-2020, pour donner en 2013 l'occasion aux territoires de réfléchir sur leurs grandes vocations. On voit bien que les 21 pays de Bretagne ont chacun leurs particularités, leurs atouts et leurs faiblesses. Cela va leur être demandé en 2013, à travers des réflexions dans les collectivités mais aussi dans les conseils de développement que l'on souhaite associer pleinement aux travaux, dans une démarche de démocratie participative. On souhaite que les pays réfléchissent à leur avenir, à leur attractivité. Les études Insee laissent entrevoir un gain de population compris entre 300 000 et 800 000 habitants pour la Bretagne d'ici 20 ou 30 ans. Comment organise-t-on cette arrivée de population ? Avec quels outils ? Avec quels services à la population, quels services publics ? Avec quels économies ? Comment mettre en œuvre cette urbanisation ? Sachant, je l'ai dit, qu'on a consommé beaucoup trop d'espace ces dernières années. C'est l'occasion pour nous de repenser aussi le lien social et le rôle clé des villes. Ce débat, qu'on organise aujourd'hui, est important. On a perdu la dimension centrale qu'avaient la ville et le bourg en milieu rural. Aujourd'hui, vous traversez des commune de Bretagne où il n'y a plus rien. Vous habitez dans une commune, ça a été dit tout à l'heure, vous dormez. Vous ne participez même plus à la vie communale puisqu'il n'y a plus d'activité économique, il n'y a plus de services publics, etc. Il nous faut repenser l'urbanisation, repenser le village, repenser la ville et repenser

ce maillage qui finalement est une force. Dans chaque pays de Bretagne, il faut accompagner les territoires, dans leurs capacités d'imaginer, de créer. La mise en réseau est extrêmement importante. Les questions fondamentales que nous devons relever sont celles de la fragilité énergétique de la Bretagne, de la rénovation de l'habitat, du vieillissement, de l'attractivité, de la qualité des eaux, des paysages. On voit bien que la Bretagne reste encore une terre de convoitise, de rêve. Faisons très attention, cette terre est fragile, à nous de préserver cet espace.

Reynald Bavay : C'est bien de penser à ces enjeux mais avec quels moyens ? De quels moyens allez-vous disposer pour pouvoir mettre en œuvre cette politique avec les agglomérations et les pays ?

Thierry Burlot : On va être très clairs : il va falloir faire mieux avec moins d'argent public et ça tout le monde le sait. J'ai écouté avec attention ce qu'a dit Jean Viard tout à l'heure. Ce qui est en jeu, c'est cette capacité de travailler ensemble. La Bretagne est une terre d'intercommunalité, une région pionnière en matière de coopération intercommunale. On voit bien aujourd'hui que le tissu d'organisation est très complexe et incompréhensible pour nos concitoyens, illisible pour les acteurs économiques et sociaux des territoires. À nous, au moment où s'écrit l'acte 3 de la décentralisation, d'imaginer cette nouvelle décentralisation, d'imaginer ses bons niveaux de coopération, de coordination, de guichet unique pour faire mieux avec moins d'argent public.

Reynald Bavay : Et vous allez participer d'avantage aux Scot, aux PLU intercommunaux, à des procédures qui sont portées par le local mais où la région peut jouer un rôle ? Et notamment dans les territoires hors agglomération ?

Thierry Burlot : Je suis profondément pour l'intercommunalité. Sa seule faiblesse aujourd'hui c'est l'élection de ses conseillers au scrutin universel direct. C'est une vraie fragilité et une vraie souffrance aussi pour les élus, parce que l'on souhaiterait aussi que les choses soient plus simples. La question avec les communes reste encore un peu délicate. Le PLU Intercommunal va être une vraie révolution. Ça veut dire qu'on va penser l'urbanisation non pas chacun chez soi, mais ensemble pour penser la ville dans la dimension agglomération. Et ça va changer radicalement les choses. Moi je suis issu du pays de Guingamp. Quand on voit cette ville qu'on a complètement appauvrie par l'enrichissement des communes environnantes, personne ne peut s'en satisfaire. Aujourd'hui, seule une réflexion intercommunale, une fiscalité harmonisée au niveau de l'intercommunalité, une solidarité ville/campagne qui donnerait à chaque territoire ses vocations, peut permettre de faire avancer les choses. La grande avancée, dans le projet de loi de décentralisation qui est présenté aujourd'hui, ce sont les plans locaux d'urbanisme intercommunaux. Et nous, notre volonté au niveau de la région Bretagne, c'est de pouvoir réfléchir dans chaque pays de Bretagne à des schémas de cohérence territoriaux. Il faut que la Bretagne se dote de ces outils.

Reynald Bavay : Donc une région couverte de Scot ?

Thierry Burlot : Ce qui n'est pas encore le cas. Il y a encore des questions qui se posent, notamment par l'ingénierie. Et c'est plus facile avec les agences d'urbanisme, j'en profite pour le dire. Il faudra être attentifs aux territoires qui ne disposent pas de cette ingénierie. Mais en tous cas les Scot et les PLUI devraient donner une nouvelle dimension à la coopération et à la solidarité. Cessons d'opposer les territoires les uns

aux autres. Chacun a ses faiblesses, ses difficultés, mais c'est ensemble que l'on construira la Bretagne de demain.

Reynald Bavay : Thierry Burlot vient d'exprimer les enjeux de la politique régionale et notamment de la politique d'aménagement du territoire. Deuxième temps dans cette table ronde : qu'est ce que les élus attendent de cette politique régionale ? Norbert Métairie, je vous voyais réagir tout à l'heure face à l'échelon de pays. La politique régionale va s'appuyer sur les pays, est-ce un échelon pertinent ?

Norbert Métairie : Ça pose des tas de questions. La dimension de pays, dès lors qu'elle coïncide avec le territoire de vie, oui elle est pertinente. Je suis de ceux qui souhaiteraient que ça puisse aller beaucoup plus vite dans ce domaine-là. Malheureusement, on ne peut pas y arriver du premier coup. Mais c'est quand même l'échelon de l'avenir. Ça veut dire des services partagés, une mutualisation des capacités à pouvoir agir pour l'ensemble des habitants concernés, à l'échelle du territoire de vie que j'évoquais tout à l'heure. Pour une question de cohérence, les intercommunalités aussi doivent coïncider avec ces territoires de vie. Quand on prend toutes les politiques, on voit qu'il y a une cohérence d'aménagement qui traduit cela. Je suis moi aussi pour une élection au suffrage universel direct. Parce que dès lors qu'on lève l'impôt, il faut qu'il y ait une relation directe. Peut-être même qu'il faut que le président ou la présidente de la communauté d'agglomération soit aussi élu au suffrage universel direct. Ce n'est pas la procédure actuelle. Celle qui a été choisie, c'est celle du fléchage, parce que derrière il y a le débat que l'on doit garder en tête sur la fin des communes. On a 36 000 et quelques communes en France mais on est partis maintenant dans des logiques territoriales

avec des compétences qui sont celles qui étaient évoquées, notamment la compétence sur les PLU. Il faut bien comprendre ce que ça veut dire : que l'échelon de proximité qu'est la commune en tant que telle se perd forcément. Il faut une nouvelle forme d'organisation pour demain et je ne sais pas ce qu'elle sera. Il faut trouver la bonne échelle de territoire pour avoir un dialogue constructif. Et ce dialogue, on l'a dans le B16 où l'on discute des futures contractualisations (contrats de plans, contrats de pays, contrats de projet...) pour les périodes qui vont venir. Il faut que l'on puisse organiser une co-construction avec la région mais aussi avec l'État, sur les grands enjeux stratégiques territoriaux qui doivent aussi permettre à chaque territoire de pouvoir exprimer sa stratégie, pour qu'elle coïncide avec celle de la région, qui reste stratège, et chef de file là-dessus. Il faut que l'on construise à cette échelle-là. On parle Bretagne sud, on parle coopération entre les villes de Bretagne, mais on n'est pas tous seuls. Ce sont aussi les coopérations avec l'extérieur qu'il faut pouvoir développer. Notre société aujourd'hui est celle d'internet et de la mobilité. On fait beaucoup plus de distances en moins de temps. Les relations entre les gens, entre les citoyens, entre les entreprises, voire entre les élus, se font maintenant de façon complètement différente. Il faut que l'on appréhende tout ça. Je crois beaucoup à l'identité des territoires. Jean Viard utilisait tout à l'heure le terme de désir. Il faut que le territoire soit un territoire désir pour le touriste et pour les autres aussi. C'est essentiel, parce que c'est ce qui forge une identité. Vu de loin c'est la Bretagne. Il y a des lieux identifiés, plus emblématiques que d'autres parce que plus historiques que d'autres, néanmoins c'est la Bretagne. On n'a pas parlé des pays maritimes, de la force la Bretagne autour de la mer, de toute cette ceinture qui s'articule, sur les

villes portuaires, sur les zones maritimes. C'est l'identité même des lieux, des gens, de leur façon de vivre, de l'animation, de la culture, qui est aujourd'hui un aspect déterminant pour forger cette identité. Mais il faut le voir de façon très humble. Ça ne vient pas par décret, ça vient en se forgeant. Dans cette dimension-là, la coopération, on y revient, est multiple. Elle est avec la Région, avec l'État, entre villes, et pas simplement sur le territoire qui nous concerne.

Reynald Bavay : Daniel Delaveau, une grande ville, une métropole régionale, a-t-elle besoin de la Région ? Qu'est-ce qu'elle en attend ?

Daniel Delaveau : Il est fondamental de pouvoir développer les liens avec la Région. Être une capitale régionale nous donne des devoirs et des responsabilités. Je ne vais pas revenir sur ce qui a été présenté, on voit bien que l'intérêt c'est le développement conjoint de l'ensemble de nos villes, quelles que soient leurs tailles. C'est la «co-construction», je reprends à dessein le terme et je partage ce qu'ont dit à la fois Norbert et Thierry. Ce qui compte c'est la co-construction d'un projet, avec les enjeux que l'on connaît, en tant que responsables de collectivités territoriales. Que nous disent nos concitoyens ? Quels sont leurs problèmes ? Un : c'est l'emploi. Deux : c'est le logement. Trois : c'est la mobilité, les déplacements. Et quatre, sans forcément d'ordre hiérarchique, puisque tout se tient : c'est la qualité de vie, le cadre de vie, les services, etc. Pour répondre à ces défis, économiques, écologiques et culturels, on parle effectivement du polycentrisme breton. Un des enjeux est de pouvoir accueillir la population, de maintenir la dynamique démographique et économique et la capacité à exister de manière plus forte à l'échelle européenne et internationale. Je ne reviens pas sur les pôles de compétitivité, de la forma-

tion de la maternelle aux laboratoires de recherche, du développement économique et de la qualité de vie. Il faut que l'on continue à faire le pari de l'innovation. Et cela ne peut se faire que s'il y a des stratégies à l'échelle régionale, partagées, co construites avec l'ensemble des territoires. L'articulation très forte doit être entre la région et les intercommunalités. Je partage totalement ce qui a été dit, et à double titre, en tant que président de Rennes Métropole et en tant que président de l'assemblée des communautés de France dont beaucoup, ici, sont adhérents. Je ne sais pas ce que l'on retiendra de la loi qui n'est encore aujourd'hui qu'un avant projet, qui passera au conseil des ministres début avril et sera discutée au parlement démocratiquement ensuite, mais je crois que cette loi de décentralisation met l'accent sur le fait qu'il faut développer le rôle et la place de la région mais aussi le rôle et la place des intercommunalités. Je ne reviens pas sur ce qui a été dit sur le PLU, j'y souscris totalement, c'est fondamental. C'est une étape essentielle dans la structuration de nos territoires. La dernière nouveauté, peu médiatisée, mais qui pour moi est importante dans ce projet de loi c'est la mise en place des conférences territoriales de l'action publique. Cela existait déjà un peu dans la loi Chevènement, à l'image du B16, mais c'est surtout, de la part du législateur, une marque de confiance dans la capacité des territoires à s'organiser eux-mêmes. On n'est pas forcés de trouver les mêmes solutions ni d'exercer les mêmes compétences entre les départements, les agglos, les inter-communalités et la région selon qu'on est en Bretagne, avec l'histoire et l'expérience que l'on a, en Lorraine, ou dans le Nord-Pas-de-Calais ou en PACA. On a une diversité très forte de notre territoire national et le fait de mettre en place ces conférences, vous permettra à vous, les acteurs de terrain, de tra-

vailer ensemble, de chercher à bâtir des consensus, de vous répartir les responsabilités et les compétences, de trouver les moyens techniques et financiers nécessaires à la mise en œuvre. C'est une démarche extrêmement forte et extrêmement positive. On en verra les fruits dans 10 ou 20 ans. Thierry parlait de l'intercommunalité. Ici, en Bretagne, on a été les pionniers, comme dans beaucoup de domaines. Il faut poursuivre. C'est comme cela que l'on répondra aux besoins de nos habitants. Je rappelle toujours ce chiffre : il y a 36 000 communes en France dont 25 000 ont moins de 500 habitants... ça donne à réfléchir. Ça ne veut pas dire qu'il faut supprimer des communes. Il faut tenir compte et sans doute préserver cet échelon de première proximité immédiate de vie mais il n'y a pas d'autres réponses que celles de l'intercommunalité et de son développement, du renforcement du rôle et de la place des régions, pour faire face aux défis qui sont les nôtres.

Reynald Bavay : On s'éloigne de Rennes. Le Pays de Cornouailles, Marc Andro ça veut dire quelque chose, c'est ce que vous disiez tout à l'heure. Comment voyez-vous ces évolutions, ce renforcement possible du rôle de la région, cet échelon pays qui va être privilégié, ce renforcement du rôle des Scot ? Comment, vous, dans le pays de Cornouailles vous le vivez ou vous l'appréhendez ?

Marc Andro : Pour ma part, j'ai toujours été un partisan d'un renforcement du pouvoir des régions, donc je ne vais pas changer de position même si, je le crains, cet acte 3 de la décentralisation va un peu me décevoir malgré tout. Ce que je souhaitais, c'est que la région ait beaucoup plus de pouvoir sur les activités productives, ce qui implique de mieux contrôler les aides européennes et d'avoir une action beaucoup plus forte sur la politique

économique, notamment avec la banque d'investissement. Je pense qu'on va avancer mais peut-être pas autant que je l'aurais souhaité. Deuxième chose, il faut considérer la Bretagne et ses territoires, pas seulement ses villes, attention. La contractualisation entre la région et les pays, moi, ça me va, à condition quand même de bien reconnaître le rôle des agglomérations centrales et de leur demander de jouer leur rôle d'impulsion. Dans certains pays, ça se confond. On a vu tout à l'heure qu'en l'Ille-et-Vilaine, il y avait un cas un peu particulier, que la zone d'influence de Rennes couvrait en fait trois pays. Il y a une diversité aussi à l'échelle bretonne et il faudra sans doute en tenir compte.

Cette contractualisation avec les pays, sur la forme, même si on sait qu'il y aura un peu moins d'argent, ça nous va. Sur le fond, sur quoi faut-il faire cette contractualisation ? Surtout dans un contexte de difficultés, de réduction des finances publiques mais aussi de crise économique et de développement du chômage ? Dans ce contexte de crise de notre système productif, je ne suis pas de ceux qui croient que l'on va faire vivre un pays uniquement sur du résidentiel ou de l'économie de la connaissance. On ne fera un pays que si l'on sait produire un certain nombre de choses. Il y a eu des apports très importants de Laurent Davезies sur l'analyse des territoires mais on en a tiré parfois des conclusions assez aberrantes.

Reynald Bavay : Sur l'économie résidentielle, autrement dit sur l'économie liée à la présence des habitants ?

Marc Andro : Par exemple. Des apports très importants sur l'économie de la connaissance, l'innovation, le rôle des universités. Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs, ça fait déjà 30 ans. Quand j'avais 17 ans et que je lisais "Le défi américain", c'était déjà le cas. Mais arrêtons de croire qu'un pays comme la Bretagne vivra

sur l'économie de la connaissance qui, par définition, aurait vocation à se concentrer dans quelques métropole, et puis sur une économie résidentielle, qui serait un peu mieux répartie, notamment sur le littoral. Je ne crois pas du tout à ce schéma-là. Il faut que l'on ait une économie productive. Et je voudrais quand même aussi souligner que l'économie productive ne se concentre pas dans les métropoles. J'ai regardé dans les fiches de territoires de l'Insee où en était l'emploi strictement industriel. L'économie productive ce n'est pas que l'industrie, c'est bien sûr le primaire et ça peut être certains services aussi, mais je n'ai regardé que l'emploi industriel. On a le témoignage de la crise dans les chiffres suivants : on a perdu grosso modo 3 points, de l'ordre de 13 à 10% ou de 14 à 11% à l'échelle régionale. Mais où a-t-on perdu le plus ? Dans les métropoles ! Je regardais Rennes et Nantes, on est passés grosso modo de 14 à 10,4%. Elles sont toutes les deux au même niveau. L'agglomération qui a le plus fort taux d'emplois industriels, c'est celle qui nous reçoit aujourd'hui, c'est Lorient. Et la deuxième, je vais vous surprendre, c'est Quimper. C'est aussi à Quimper qu'il y a eu le moins de baisse entre 1999 et 2009, parce qu'on a un réseau remarquable de PME. Il faut absolument que l'on prenne conscience qu'aujourd'hui, c'est la défense et la promotion de ces activités qui est la clé, non pas de notre problème d'aménagement du territoire en Bretagne, mais la clé de notre développement et du fait que l'on maintienne un certain niveau de vie. C'est bien de raconter que nos retraités rapportent beaucoup mais, si on ne sait pas produire, nos retraités n'auront plus de ressources. Il faut que l'on ait cette priorité et je souhaite que la contractualisation entre la Région et ses territoires tienne clairement compte de ces objectifs.

Reynald Bavay : Vous faites la transition avec la troisième question,

quelle stratégie face à la crise ? Vous avez déjà en partie répondu. On revient à la présentation du début d'après-midi où l'on voit que, face à la crise, les territoires ont été plus ou moins impactés. Maintenant j'aimerais bien me tourner vers vous : quelle est la stratégie locale défendue par les élus et par la Région face à la crise économique qui touche en particulier les territoires ? Marc Andro vous avez des compléments à apporter ? Plutôt soutien à l'économie productive autrement dit l'économie qui exporte, qui est en concurrence avec d'autres territoires ? Plutôt que de mettre tous ses œufs dans le même panier sur l'innovation et l'économie résidentielle ?

Marc Andro : Cala se décline dans des tas d'actions. Il faut bien sûr poursuivre toute la politique d'innovation des pôles de compétitivité et il est clair que les métropoles ont un rôle important à jouer comme têtes de pont d'un certain nombre de structures. Je pense notamment aux IRT, B-com ou Jules Verne sur Nantes. Mais il faut que l'ensemble du territoire soit véritablement irrigué par ces canaux de l'innovation. Notre rôle, à l'échelle de la Cornouailles, c'est de créer un certain nombre de condition pour développer ces relais. Et on ne manque pas d'exemples en la matière. Le renforcement de centres techniques comme celui de l'Adria ou de l'emballage, l'implantation de centres techniques sur l'aquaculture ou sur les espaces côtiers... Ce sont des questions comme celles-là que l'on aimerait développer. Quand je dis qu'il faut aller sur cette orientation de défense-promotion des activités productives, ça ne veut pas dire qu'il faut pour autant se désintéresser des questions d'attractivité. Mais l'attractivité aujourd'hui c'est maintenir un très bon niveau de formation. C'est bien sûr maintenir nos paysages, notre attractivité touristiques. C'est aussi mieux mettre en valeur des facteurs plus sociolo-

giques comme l'importance du lien social chez nous, le phénomène associatif, sans doute, on ne l'avoue jamais, les aspects de sécurité. C'est sur ces question-là que l'on va travailler. Mais l'attractivité ne servira à rien si l'on n'a plus d'activité productive.

Reynald Bavay : Daniel Delaveau, votre stratégie face à la crise ?

Daniel Delaveau : Je partage ce que vient de dire Marc, qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, la stratégie à retenir face à la crise est évidemment la création de richesse, la création d'emplois, la création dans l'économie productive. De ce point de vue, d'ailleurs, Laurent Davezies partagerait sans doute mes propos. On lui fait dire, on analyse et on interprète y compris son dernier ouvrage parfois de manière complètement contraire à la complexité et à la richesse de sa pensée. Je ferme la parenthèse, je ne suis pas là pour le défendre, il sait le faire tout seul. Quand on dit faire le pari de l'innovation, de la formation c'est parce que c'est là qu'est la clé des emplois de demain, des emplois productifs. L'innovation traverse tous les secteurs. C'est elle qui permet la création d'emplois. Quand une métropole comme la nôtre investit dans une pépinière sur les biotechnologies c'est pour favoriser la création, l'émergence et le développement de nouvelles entreprises. L'enjeu est identique quand on met en place, avec la Région et d'autres partenaires, un plan de revitalisation et de réindustrialisation autour de l'automobile, filière qui nous concerne très directement et dont les emplois qui vont être supprimés n'ont pas été pris en compte dans les graphiques qui ont été montrés. Notre préoccupation c'est le maintien et la diversification des différentes filières. Nous sommes aussi concernés par l'agroalimentaire. C'est à la fois un enjeu national et breton, qui concerne nos villes et l'ensemble de

nos territoires. La troisième grande filière majeur de notre développement économique en Bretagne, celle des TIC, technologies de l'information et de la communication, a elle aussi besoin des capacités de recherche et des laboratoires qui existent dans nos villes, à Rennes, à Lannion et Lorient aussi. Nous devons avoir un schéma régional -c'est une façon de passer le micro à Thierry- un schéma régional de développement économique que nous devons bâtir ensemble, avec pour objectifs de poursuivre la diversification de nos activités, d'accompagner les mutations, de permettre à nos secteurs, y compris l'agriculture, d'opérer les mutations nécessaires. Jean Viard a eu raison d'évoquer Jeremy Rifkin et ce qu'il appelle à juste titre la troisième révolution industrielle qui est déjà en marche. Quand Saint-Brieuc va développer le parc hydrolien offshore, c'est un enjeu majeur pour le développement à la fois du pays de Saint Brieuc et de l'ensemble de la Bretagne. Et tout ça, il faut que nous le construisions ensemble.

Reynald Bavay : Thierry Burlot, justement, vous êtes interpellé ?

Thierry Burlot : Pour répondre à la précédente série de questions, sur métropole et pays, il faut préciser que les pays de Bretagne sont très divers. Il y en a 21. Là où les intercommunalités sont très fortes c'est parfois très compliqué de faire la différence entre les deux. Je voudrais dire à Norbert et à Daniel que dans ces situations on regardera avec attention la place prépondérante des agglomérations dans ces contrats. Pour la question de la stratégie face à la crise, les sujets bretons sont connus. Les crises agricoles que l'on vit actuellement, qui sont sévères et ont des conséquences sur l'emploi en Bretagne, nous interpellent bien évidemment. Et là aussi je partage la réflexion de Marc : il faut que la Bretagne reste une terre de production

agricole. C'est extrêmement important pour le développement économique de cette région. Face aux enjeux alimentaires européens et mondiaux, la Bretagne qui a souvent été montrée du doigt par rapport à un certain type de développement d'élevage industriel, est sans doute aujourd'hui l'une des régions européennes les mieux à même d'organiser cette reconversion qualitative. La Bretagne a tiré un certain nombre de leçons. Elle a des organisations professionnelles agricoles de qualité et je pense, qu'aujourd'hui, il faut faire confiance à l'agriculture en Bretagne pour qu'elle engage des métamorphoses. On dispose d'outils comme le zoopole à Ploufragan par exemple. Au moment où l'on parle de traçabilité des produits alimentaires, de transformation et de qualité de produits, la Bretagne a toute sa place.

Reynald Bavay : Sur les autres secteurs d'activité, outre l'agriculture...

Thierry Burlot : La question énergétique est une vraie fragilité pour la Bretagne, puisque on l'importe plus de 90% de notre énergie. Cette difficulté actuelle peut devenir un vrai atout si on sait développer 1- les économies d'énergies et 2- le potentiel des énergies renouvelables en mobilisant les territoires autour de ces questions. Le projet de parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc, c'est 2 milliards d'euros d'investissement. Pour le moment, malheureusement, on ne peut pas fabriquer les éoliennes en Bretagne mais demain si cela fonctionne ça peut générer des emplois en termes de maintenance mais aussi donner une vraie dimension à cette région sur la question des énergies renouvelables. Le premier parc éolien offshore est réalisé en Bretagne. La question du désenclavement et de l'attractivité, sont posées aussi. On voit bien que l'accessibilité est une vraie question et c'est bien pour ça que la région Bretagne s'engage

dans BGV et dans Bretagne très haut débit. Parce qu'il faut tenter de donner les mêmes chances à tous les territoires bretons. On voit bien aussi, avec le pôle Mer, que la région dispose d'un atout économique extrêmement important. Il faut que la Bretagne regarde la mer, regarde cette capacité de développement dont elle dispose aujourd'hui et cela passe par un récit. Le récit breton. L'image de la Bretagne. La culture bretonne. L'attractivité. Pour revenir à ce qu'a dit Jean Viard tout à l'heure sur les algues vertes, je pense qu'il avait en mémoire les sangliers qui sont morts et, croyez bien, c'est toute la Bretagne qui, à travers ces images, souffre et est montrée du doigt. Cette métamorphose ou cette stratégie face à la crise que l'on doit mener en Bretagne c'est justement cet équilibre entre développement économique, aménagement du territoire et protection de l'environnement. La Bretagne est un joyau. On a des espaces remarquables exceptionnels. On a des littoraux et des espaces ruraux exceptionnels. Il faut savoir préserver cette qualité de vie qui nous est reconnue d'ailleurs, cette qualité qui fait que la Bretagne reste encore une terre d'attractivité. Je partage ce qui a été dit sur le résidentiel. Il faut bien évidemment se poser des questions mais, c'est une réalité, si les gens veulent venir en Bretagne c'est parce qu'on s'y sent bien. Le vieillissement, en ayant bien conscience des questions du financement, est un autre enjeu important. Comment on vieillit à domicile demain ? Avec quels services ? Il faut que dans tous les territoires, on puisse dire comment on va vieillir demain, avec quels services, quel accompagnement parce que là aussi, malgré la difficulté des financements, c'est un vrai gisement d'emplois.

Reynald Bavay : C'est une réponse qui vise le long terme. Au niveau local se pose aussi la question du

court terme. Quelle réponse apporte-t-on à la crise aujourd'hui dans l'agglomération de Lorient tout en préparant demain ?

Norbert Métairie : La notion de mise en récit me plait bien dès lors qu'on a un bon scénario. Et, comme tu le dis, on ne maque pas d'atouts en Bretagne. Pour la stratégie face à la crise, le passé nous a déjà peut-être un peu instruit. La particularité qu'on a à Lorient c'est d'avoir déjà connu des crises et notamment, dans les années 90, une crise assez dure, qui nous a amené à repositionner collectivement, avec l'ensemble des acteurs, notre façon de voir le développement du territoire. On ne va pas revenir sur toute l'histoire de Lorient mais il y a eu cette période où nous étions quand même assez dépendants, entre guillemets, d'une mono-activité, du moins d'un pouvoir de décision qui n'était pas local. La diversification a été une question essentielle à un moment donné. L'émergence de l'Université de Bretagne sud a été un atout considérable parce qu'elle apportait cette dimension innovation, une innovation qui n'était pas autocentrée mais qui reposait sur un triptyque recherche / entreprises/collectivités. Pour qu'il y ait de l'innovation il faut qu'il y ait des labos de recherche, il faut aussi qu'il y ait des entreprises, elles mêmes innovantes, qui expérimentent, et une stratégie des collectivités pour accompagner le mouvement. Ça nous a beaucoup aidé à anticiper pour la crise de 2008. Il était essentiel de donner aux entreprises du territoire la capacité de pouvoir investir que ce soit dans le bâtiment ou les autres secteurs, c'est à dire de se donner les dimensions pour anticiper ce qui allait venir. Ça n'a pas loupé, on y est. Mais, comme tu l'évoquais tout à l'heure, on est avec Quimper un des territoires, une des aires urbaines, qui sur les dernières années a progressé le plus vite en nombre d'emplois. Maintenant, avec la crise,

on verra comment les choses évoluent, c'est partout pareil aujourd'hui. Notre solde d'emplois est positif, après Vitré et Brocéliande. Pour l'idée qu'on se fait du pays de Lorient en général, ce n'est pas si mal. Je ferme la parenthèse. Toujours est-il que la stratégie est double. Il s'agit d'accompagner les mutations des activités existantes et se donner les capacités de la diversification. Pour les activités existantes, l'halieutique est un bon exemple. La pêche et toutes les activités connexes, qui touchent aussi à l'agroalimentaire, se sont complètement repositionnées. Pour un port de pêche que l'on pensait moribond, c'est aujourd'hui 3000 emplois. Pour la diversification, on l'a fait dans une réflexion visant à la fois à déterminer ce qui était à construire et ce qui était encore à perfectionner. Comme de bien appréhender la part du résidentiel par rapport au productif. Et là je rejoins complètement le discours tenu. La question du développement ne peut pas faire abstraction de l'économie de production. C'est là que les emplois induits se créent. Si je prends l'exemple du nautisme, ça irrigue sur toute la Bretagne sud, première sous région de Bretagne à être en pointe dans ce domaine-là. De Port-la-forêt jusqu'à Vannes, quand on parle de coopération et de synergie, ça se fait tout seul. Ça donne une notoriété qui n'est pas particulière à notre territoire. Il y a beaucoup d'entreprises ailleurs aussi en Bretagne qui est la première région pour ce qui touche au maritime. Au bout du compte, on a aujourd'hui dans le cadre de cette diversification beaucoup plus forte, une masse d'emplois qualifiés, voire hautement qualifiés qui a progressé très vite. L'effet DCNS a joué, l'université en tant que telle aussi, mais il y a aussi aujourd'hui à peu près 6000 emplois dans des petites entreprises, dans des PME, qui concernent des emplois qualifiés, hautement qualifiés, liés à l'innovation. Il est impor-

tant de ne pas garder tous ses œufs dans le même panier. Il faut vraiment jouer sur cette diversification dès lors qu'elle s'appuie sur un socle. Le maritime, pour nous, représente 12 000 emplois et beaucoup d'emplois de production. Mais dans les services et dans le commerce on a vu aussi des progressions importantes. La stratégie face à la crise : résister, oui, accompagner les mutations, oui, mais surtout essayer d'anticiper sur l'évolution future. C'est tout le travail qui se fait aujourd'hui avec AudéLor et dans notre réflexion collective, autour des promesses, qui seront tenues ou pas, celles de l'éolien flottant pour ce qui nous concerne, celles de tout ce que le maritime peut apporter demain. Il revient dans un contexte où les questions de l'environnement, les questions des transports, les questions des coûts sont posées mais je suis persuadé qu'il a un avenir très important. À nous de faire en sorte qu'il soit protégé, qu'il soit amené à évoluer de façon cohérente, qu'on en fasse un atout et qu'on le préserve en tant que tel. Ça rejoint l'éternel problème de ce conflit d'usage entre le résidentiel et le productif maritime. C'est quelque chose qu'il faut maîtriser et ce n'est pas toujours simple.



Échanges avec la salle

Jean-François Treffel, *Sous-préfet de Lorient* : Pour apporter ma contribution à tout ce qui vient d'être dit et conforter la considération que l'on a fait sur l'importance de cette solidarité horizontale par rapport à la solidarité verticale d'antan et l'importance pour que ce réseau de villes de Bretagne vive et se développe de l'intercommunalité comme cela a été indiqué tout à l'heure, cette intercommunalité qui doit passer de mode urbain vers le périurbain et sans doute vers le rural comme c'est fait en particulier dans ce que je connais le mieux, dans l'agglomération de Lorient. Et puis on a évoqué évidemment aussi les Scot, pour lesquels on a encore des marges de progrès puisque tous les territoires ne sont par encore couverts. À terme, dans un pays idéal, lorsqu'on aura tous nos Scot, il se posera la question de comment assurer la compatibilité entre les différents Scot et en marge des Scot. Et puis, ça a été dit tout à l'heure, toutes les perspectives que nous offrent les PLU intercommunaux, étant entendu que ces PLU intercommunaux existent. Mesdames et messieurs les élus, si vous souhaitez déjà faire des PLU intercommunaux, vous avez cette capacité mais la loi sur la décentralisation vous en donnera d'autres. Au-delà, ça a été dit tout à l'heure, dans le cadre de ce réseau de villes bretonnes, il y a deux points qui ont été évoqués par monsieur Burlot, sur lesquels il convient d'insister : c'est tout ce qui

a été fait avec la LGV. Il y a une spécificité bretonne que l'on ne trouve pas sur les autres lignes à grande vitesse ; ce sont ces arrêts cadencés que l'on a. Quand on va de Paris à Marseille ou de Paris à Lille, on a deux ou trois arrêts. Ici, en Bretagne, on constate qu'on a plusieurs arrêts qui permettent d'irriguer le territoire. Et, autour de cette futur LGV, on voit apparaître ces pôles multimodaux qui, il me semble, sont également de bons moyens pour renforcer ce réseau de villes en Bretagne. En second lieu, ça a également été évoqué mais c'est très important : c'est ce qui est fait en ce moment entre l'État, la Région et les collectivités en matière de haut débit. On ne le sait peut-être pas suffisamment mais il y a un syndicat mixte qui est né et qui permettra d'irriguer le territoire en matière de haut débit avec le choix qui a été fait de 13 villes moyennes, là où les opérateurs ne vont pas pour mettre en place des prises numériques. Enfin, innovation ou complément, chaque fois que l'on mettra une prise numérique en milieu urbain l'idée est de mettre également une prise numérique en milieu rural. Ce qui participe complètement au développement de notre région.

Question de la salle (*participant non identifié*) :

Monsieur Métairie a évoqué déjà le premier niveau de suffrage non direct que sont les intercommunalités, mais cet avant-projet de loi est en train d'inventer un troisième niveau, les métropoles de gestion, qui fait

qu'encore une fois ce sont des élus eux-mêmes qui éliront ce troisième niveau. Ça pose un problème de démocratie. Quelqu'un est intervenu tout à l'heure pour le dire, il y a tout un tas de textes et de lois qui poussent normalement à faire participer le citoyen. Malheureusement il est plus souvent informé qu'inclus dans une concertation. Et je ne pense pas que ça change avec le niveau des métropoles, qui va presque manger les départements. Il faut peut-être faire un choix entre les départements et le reste, avec les intercommunalités, mais je ne suis pas sûre qu'on aille dans la bonne direction avec ce texte de loi qui est pour le moment encore en élaboration. Une autre chose, on parlait de la productivité en Bretagne, effectivement la question agricole est importante, avec les dégâts que l'on connaît. Pas simplement au niveau pollution mais l'agriculture bretonne telle quelle a évolué ces dernières années a vidé le territoire. C'est à dire qu'on est plus sur un agrandissement des fermes que sur une conservation de l'emploi. Comment sortir de ce modèle agricole pour refaire un aménagement du territoire plus équilibré, pour une activité en Centre-Bretagne et pas seulement sur le pourtour littoral ?

Thierry Burlot : L'économie agricole ne se décrète pas. Les plus grandes exploitations agricoles, en termes de taille, aujourd'hui sont situées en Centre-Bretagne, parce que justement il n'y a plus d'exploitants. On n'installe plus de jeunes et

une des difficultés aujourd'hui, sur certains sujets, la profession en est bien consciente, est liée à la dimension environnementale du modèle. Mais je crois que 40% des exploitations agricoles vont changer de mains dans les 10 ans qui viennent. C'est un vrai enjeu de renouvellement, d'installation, de modernisation, de reconversion de certains modèles. Il va falloir y travailler. Je voudrais quand même dire que les exploitations bretonnes, en termes de surfaces, sont très petites par rapport aux moyennes européennes. L'élevage est aussi une vraie question. Regardez ce qui se passe aujourd'hui avec l'élevage avicole. Le Finistère est très touché par la crise sur le sujet. On voit une grande fragilité d'un certain système agricole qui était très intensif.

Question de la salle (*participant non identifié*) : Il y a eu pas mal de chose dites sur l'agriculture tout à l'heure. Il y avait aussi des intervenants sur l'aéroport Notre Dame des Landes. On aurait pu parler aussi de la centrale à gaz de Landivisiau, d'une déchèterie à côté de Brocéliande... Il y a beaucoup de projets comme ça, j'ai l'impression, qu'entre les élus et les citoyens, il y a beaucoup de contradictions et je voudrais profiter de la présence de nos élus pour savoir s'il y avait des actions, des choses en prévision auxquelles les citoyens pourraient participer un peu plus, des décisions qui concernent l'avenir. Est-ce qu'il y a des choses prévues au niveau des communes ou au niveau de la région ? Des grands débats publics ?

Thierry Burlot : Il y a une très belle occasion puisque l'on relance la contractualisation autour des 21 pays de Bretagne. Dans chaque pays, dans l'esprit de la loi Voynet initiale, il y a un Conseil de développement, qui est ouvert à tous et je vous invite à y participer. On a souhaité que la démocratie participative soit très présente dans la co-

construction de ces futurs contrats de pays.

Question de la salle (*participant non identifié*) : Dans cette optique là, à l'échelle du pays, on a organisé cette concertation et on l'a ouverte aux acteurs de la société civile mais ceux qui tiennent ce genre de discours brillaient par leur absence. Il y a une occasion unique de faire vivre les débats et de faire trancher les citoyens dans un an avec les élections municipales.

Reynald Bavay : Les prochaines rencontres auront lieu en 2014. D'ici là, il y a des échéances à respecter. Il faudra sans doute attendre les prochaines élections municipales pour pouvoir programmer la 3^e Rencontre sur l'Avenir des Villes en Bretagne, donc pas de date pour l'instant. En tous cas merci à vous.

Norbert Métairie : On va remercier nos cinq agences parce que cette préparation leur incombait et tout ce travail préparatoire a fait l'objet de beaucoup de concertation et d'échanges. Merci à ceux qui ont travaillé et continueront à le faire pour le bien de la Bretagne.



Agence d'urbanisme
et de développement
économique du Pays de
Lorient
12, avenue de la Perrière
56324 Lorient
02 97 88 22 44
www.audelor.com



Agence d'urbanisme
du pays de Brest
24 rue Coat Ar Gueven
29200 Brest
02 98 33 51 71
www.adeupa-brest.fr



Agence d'urbanisme
et de développement
intercommunal de
l'agglomération rennaise
3 rue Geneviève
de Gaulle-Anthonioz
CS 40716
35207 Rennes Cedex 2
02 99 01 86 40
www.audiar.org



Côtes d'Armor
Développement
Agence de Développement
Economique et Territoriale
7 rue Saint-Benoît
22000 Saint-Brieuc
02 96 58 06 58
www.cad22.com



Quimper Cornouaille
Développement
3 rue Pitre Chevalier
29000 Quimper
02 98 10 34 00
www.quimper-cornouaille-developpement.fr